

GUIDE PRATIQUE

à l'attention des seniors de l'Indre



the 1990s, the government has been able to reduce the number of people who are uninsured from 10.5 million in 1990 to 6.5 million in 2000. The number of people who are uninsured has declined from 10.5 million in 1990 to 6.5 million in 2000, a 38 percent decline.

As a result of the 1990s reforms, the number of people who are uninsured has declined from 10.5 million in 1990 to 6.5 million in 2000, a 38 percent decline. The number of people who are uninsured has declined from 10.5 million in 1990 to 6.5 million in 2000, a 38 percent decline.

The number of people who are uninsured has declined from 10.5 million in 1990 to 6.5 million in 2000, a 38 percent decline. The number of people who are uninsured has declined from 10.5 million in 1990 to 6.5 million in 2000, a 38 percent decline.

The number of people who are uninsured has declined from 10.5 million in 1990 to 6.5 million in 2000, a 38 percent decline. The number of people who are uninsured has declined from 10.5 million in 1990 to 6.5 million in 2000, a 38 percent decline.

The number of people who are uninsured has declined from 10.5 million in 1990 to 6.5 million in 2000, a 38 percent decline. The number of people who are uninsured has declined from 10.5 million in 1990 to 6.5 million in 2000, a 38 percent decline.

The number of people who are uninsured has declined from 10.5 million in 1990 to 6.5 million in 2000, a 38 percent decline. The number of people who are uninsured has declined from 10.5 million in 1990 to 6.5 million in 2000, a 38 percent decline.

The number of people who are uninsured has declined from 10.5 million in 1990 to 6.5 million in 2000, a 38 percent decline. The number of people who are uninsured has declined from 10.5 million in 1990 to 6.5 million in 2000, a 38 percent decline.

The number of people who are uninsured has declined from 10.5 million in 1990 to 6.5 million in 2000, a 38 percent decline. The number of people who are uninsured has declined from 10.5 million in 1990 to 6.5 million in 2000, a 38 percent decline.

The number of people who are uninsured has declined from 10.5 million in 1990 to 6.5 million in 2000, a 38 percent decline. The number of people who are uninsured has declined from 10.5 million in 1990 to 6.5 million in 2000, a 38 percent decline.

ÉDITORIAL

Vieillir chez soi, dans son cadre familial, est le souhait exprimé par la majorité des personnes âgées et c'est certainement le vôtre.

De nombreux services peuvent être proposés, que ce soit dans le domaine de la santé, de l'hygiène, de l'adaptation de votre logement et aussi du soutien des proches qui vous aident à domicile, mais sont-ils tous connus et utilisés pour faciliter ou agrémenter votre vie quotidienne ?

La volonté du Département de l'Indre est de soutenir les habitants avançant dans l'âge et leurs proches aidants. Son ambition est de mettre en place des moyens permettant aux personnes âgées de bien vieillir chez elles.

Cependant, si le maintien à domicile reste une priorité, garantir les meilleures conditions d'accueil et de bien vivre dans les établissements de l'Indre reste un enjeu fort pour la collectivité départementale.

C'est pourquoi le Département vous propose ce guide pratique qui pourra vous apporter l'aide et le conseil nécessaires à vos projets.

SOMMAIRE

POUR VOUS INFORMER ET VOUS ORIENTER DANS VOS DÉMARCHES 7

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) 9

LES DIFFÉRENTS SERVICES DONT VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER LORSQUE VOUS VIVEZ À DOMICILE 13

L'aide à domicile 15

L'aide à l'adaptation du logement (PIG) 21

La Conférence des financeurs de l'Indre 26

Les associations d'aide et de soutien pour vous et votre entourage et autres réseaux d'accompagnement 29

Les pharmacies 35

Le portage de repas à domicile 37

La télé-assistance 41

Les transports 43

Les soins à domicile et autres dispositifs d'accompagnement 50

LES DIFFÉRENTS HÉBERGEMENTS DONT VOUS POUVEZ AVOIR BESOIN 65

Les Résidences autonomie 68

Les Résidences services 69

Les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes 72

LES SOLUTIONS ALTERNATIVES 81

L'accueil familial	83
L'Habitat Regroupé pour Personnes Âgées	86
L'Habitat Inclusif	90

POUR VOUS AIDER, VOUS ET VOS PROCHES 93

L'aide au répit : L'accueil de jour	94
L'aide au répit : L'hébergement temporaire	98
L'aide au répit : La plateforme d'accompagnement et de répit	102
L'aide au répit : Vacances Répit	104
Pour aider vos proches-aidants	106
Le classeur de liaison à domicile	110

POUR VOUS ASSURER UNE PROTECTION JURIDIQUE 113

Les service tutélaire de l'Indre	114
----------------------------------	-----

LES COORDINATIONS GÉRONTOLOGIQUES LOCALES 119

Liste des coordinations gérontologiques	121
---	-----

Vos notes personnelles	125
------------------------	-----



POUR VOUS INFORMER
et vous orienter dans vos démarches

Bien vieillir chez soi

Les solutions d'accompagnement
du Département de l'Indre
pour le maintien à domicile

**BIEN
S'INFORMER
POUR BIEN
VIEILLIR
CHEZ SOI...**

**...POUR NOUS,
C'EST
ESSENTIEL !**



avec le CLIC Centre Local d'Information et de Coordination
du Département de l'Indre et la Maison Départementale
des Personnes Handicapées (M.D.P.H.)

Toute l'info sur

www.senior36.fr



Maison Départementale
des Personnes Handicapées



UNE SOLUTION :

| LE CLIC (CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION)

Ses missions

Le CLIC est un guichet d'accueil, d'information et de coordination destiné aux retraités, aux personnes âgées et à leur entourage, ainsi qu'aux professionnels.

Le CLIC est un interlocuteur privilégié pour vous et vos proches pour toutes les questions relatives à votre vie quotidienne, et notamment l'aide à domicile, la recherche d'un EHPAD ou d'une structure d'accueil.

Le CLIC se tient à votre disposition pour vous renseigner ou vous orienter le cas échéant vers le bon interlocuteur et les 20 réseaux de proximité qui se trouvent dans les cantons.

La permanence à Châteauroux

Elle est située au Centre Colbert (ancienne Manufacture des Tabacs), dans le centre-ville de Châteauroux, à proximité de nombreuses places de stationnement et desservie par les transports urbains. Elle est donc facilement accessible.

Adresse :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Centre Colbert - Bâtiment E

4 rue Eugène Rolland

BP 601

36020 **CHÂTEAUROUX** cedex

Horaires : du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

La permanence téléphonique au 02 54 08 37 20

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un accueil téléphonique est assuré aux heures d'ouverture du CLIC.

Vous pouvez également poser vos questions :

par mail : clic36@indre.fr

**Vous pouvez également
visiter le site internet**

www.senior36.fr

Vous y retrouverez des informations sur :

- les services accessibles aux seniors dans le département
- les aides et prestations sociales
- les structures d'accueil et services à domicile les plus proches de chez vous

Espace Social de Proximité 36 (ESP 36)



EPS Buzançais - Valençay

- Site de Buzançais
Promenade des Grands Jardins
36500 BUZANCAIS
Tél : 02 54 84 05 24
- Site de Valençay
10 rue Talleyrand
36600 VALENÇAY
Tél : 02 54 00 18 99

EPS Châteauroux

- Site de Châteauroux
33 rue de la Gare
36000 CHATEAURoux
Tél : 02 54 27 73 05

EPS Issoudun - Déols

- Site d'Issoudun
63 bis av. des Bernardines
3600 ISSOUDUN
Tél : 02 54 21 20 41
- Site de Déols
37-39 av. du Général de Gaulle
36130 DEOLS
Tél : 02 54 22 25 42

EPS La Châtre - Ardentes

- Site de La Châtre
25 rue Fernand Maillaud
36400 LA CHATRE
Tél : 02 54 48 23 08

EPS Argenton-sur-C. - Le Blanc

- Site d'Argenton-sur-Creuse
Hôtel des Services Sociaux
67 rue Auclert-Descottés
36200 ARGENTON-SUR-CREUSE
Tél : 02 54 24 10 53
- Site du Blanc
1 rue Jean Giraudoux
36300 LE BLANC
Tél : 02 54 28 35 20

LES DIFFÉRENTS SERVICES

**dont vous pouvez bénéficier lorsque vous
vivez à domicile**

Certaines des solutions présentées ici peuvent être prévues dans le plan d'aide si vous êtes bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile.

L'APA est une prestation, gérée et allouée par le Conseil départemental, ouverte pour toute personne âgée de 60 ans et plus en perte d'autonomie et vivant à domicile.

Elle permet aux personnes âgées de couvrir tout ou partie des frais induits par la dépendance ou les besoins de leurs proches aidants dans le cadre d'un plan d'aide individualisé élaboré par l'équipe médico-sociale du Conseil départemental.



L'aide à domicile

Vous êtes dans l'incapacité, de façon provisoire ou définitive, d'accomplir seul(e) les actes essentiels de la vie quotidienne, vous pouvez recourir à une aide à domicile. Celle-ci vous apportera le soutien nécessaire pour ces actes.

L'AIDE À DOMICILE PEUT INTERVENIR SELON DEUX AXES, SELON VOS BESOINS, SI :

1- VOUS ÊTES RETRAITÉ(E) FRAGILISÉ(E) ET AVEZ BESOIN DE PRÉSERVER VOTRE AUTONOMIE À DOMICILE POUR :

- les tâches ménagères : ménage, courses, préparation des repas, entretien du linge...

Dans cette situation, vous avez besoin d'une « **aide ménagère** ».

Différents organismes peuvent vous aider, en fonction de votre situation de ressources et de dépendance, à faire face à ces dépenses : votre organisme de retraite principale, votre mutuelle ou assurance complémentaire.

2- VOUS ÊTES RETRAITÉ(E) FRAGILISÉ(E) ET AVEZ BESOIN D'AIDE DANS LES ACTES ESSENTIELS DE LA VIE QUOTIDIENNE À DOMICILE POUR :

- l'aide à la personne : aide à la toilette, à l'habillage, au déplacement, à la stimulation et à l'encadrement des repas
- assurer une surveillance régulière
- vous apporter un soutien moral et social
- l'aide à l'aidant

Dans l'une ou plusieurs de ces situations, vous avez besoin d'une « aide à la personne » ou d'une « **auxiliaire de vie** ».

LE DÉPARTEMENT PEUT VOUS AIDER POUR ASSURER L'AIDE À LA PERSONNE AU TITRE DE L'ALLOCATION PERSONNALISÉE À L'AUTONOMIE (A.P.A.) À DOMICILE.

Vous pouvez trouver tous les secteurs d'intervention sur le site internet

www.senior36.fr

Dans toutes les situations, l'aide à domicile ne comporte aucun caractère médical. Les soins médicaux ne peuvent pas vous être apportés par ce biais. Il faut, pour ces soins, vous adresser aux professionnels de la santé.

LISTE DES ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES AGRÉÉES ASSURANT UN SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE DANS L'INDRE (PAR COMMUNE)

AMD (Aide et maintien à domicile)

17 place de La Promenade
36140 **AIGURANDE**
Tél : 02 54 30 06 38
amd.sgressier@orange.fr
www.amd-aide-et-maintien-a-domicile.fr

Familles Rurales

Relais Familles
8 rue Jean-Marien Messant
36140 **AIGURANDE**
Tél : 02 54 06 48 00
06 40 23 57 58
07 70 21 92 47
fd.indre@famillesrurales.org

Familles Rurales

24 rue George Sand
BP 17
36120 **ARDENTES**
Tél : 02 54 36 79 52
07 86 20 37 41
fd.indre@famillesrurales.org

ADMR Pays d'Argenton-sur-Creuse

49 ter rue Gambetta
36200 **ARGENTON-SUR-CREUSE**
Tél : 02 54 53 03 88
accueilargenton@fed36.admr.org

ASMAD, antenne d'Argenton-sur-Creuse

Hôtel des services sociaux
67 rue Auclert Descottes
36200 **ARGENTON-SUR-CREUSE**
Tél : 02 54 24 18 13
asmad@asmad.fr

Familles Rurales

Relais Familles
2 ter rue des Remparts
36370 **BÉLÂBRE**
Tél : 02 54 37 10 95
06 40 23 77 81
fd.indre@famillesrurales.org

ADMR Boischaut Nord

29 rue des Hervaux
36500 **BUZANÇAIS**
Tél : 02 54 38 07 83
accueilbn@fed36.admr.org

ASMAD, antenne Buzançais

32 rue des Ponts
36500 **BUZANÇAIS**
Tél : 02 54 84 23 76
asmad@asmad.fr

Familles Rurales

55 rue Grande
36500 **BUZANÇAIS**
Tél : 06 31 62 05 07
fd.indre@famillesrurales.org

Familles Rurales antenne Saint-Benoît-du-Sault

Relais Familles
23 rue Léon-Paul Fargue
36310 **CHAILLAC**
Tél : 02 54 25 67 00
06 40 23 68 73
fd.indre@famillesrurales.org

ADMR (Fédération)

6 avenue du Général Ruby
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 07 78 89
secrétariat@fed36.admr.org

ADMR Châteauroux

9 rue Saint-Luc
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 07 80 74
accueil@fed36.admr.org

Aide aux Familles à Domicile (AFD)

5 bis avenue Bernard Louvet
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 34 14 10
contact@afd36.fr
www.afd36.fr

ASMAD, Châteauroux (Siège)

40 bis avenue Pierre de Courbertin
36002 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 34 33 73
asmad@asmad.fr

AZAE Châteauroux-ADDEXIA

17 rue Saint-Luc
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 53 05 41
resp-chateauroux@azae.com

Domitys

63 avenue François Mitterrand
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 35 27 00
chateauroux@domitys.fr

Familles Rurales (Fédération)

148 avenue Marcel Lemoine - BP 145
36003 **CHÂTEAUROUX** Cedex
Tél : 02 54 08 71 71
fd.indre@famillesrurales.org

Les Jardins de Saint-Luc

8 rue Saint-Luc
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 27 55 55
contact@residence-services36.fr

LUNA Service à Domicile

12 rue Saint-Luc
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 53 48 55
06 31 27 54 23
contact@lunaserviceadomicile.com
www.lunaserviceadomicile.fr

AIDE A DOM36

2 rue Kléber
36130 **DÉOLS**
Tél : 02 54 07 60 99
accueil@aide36.fr

Familles Rurales

Les Floralies, n° 17 Bât. Hortensias
Rue Clément Choret
36270 **ÉGUZON-CHANTÔME**
Tél : 02 54 01 00 54
07 86 11 99 29
fd.indre@famillesrurales.org

ADMR Issoudun - Champagne

37 boulevard Marx Dormoy
36100 **ISSOUDUN**
Tél : 02 54 21 57 99
accueilissoudun@fed36.admr.org

ASMAD, antenne Issoudun/Reuilly

5-52 rue des Lavandières
36100 **ISSOUDUN**
Tél : 02 54 21 11 67
accueil.issoudun@asmad.fr

ADMR Boischaud Sud

Place du Général de Gaulle
36400 **LA CHÂTRE**
Tél : 02 54 48 20 95
accueilbs@fed36.admr.org

ASMAD, antenne La Châtre

Hôtel du Chevalier d'Ars
Rue d'Olmor
36400 **LA CHÂTRE**
Tél : 02 54 48 34 58
asmad@asmad.fr

Familles Rurales
antenne La Châtre/Sainte-Sévère

Relais Familles
8 rue d'Olmor
BP 211
36400 **LA CHÂTRE**
Tél : 02 54 48 49 72
06 40 20 90 85
07 70 21 92 47
fd.indre@famillesrurales.org

ADMR de la Brenne

16 avenue Gambetta
36300 **LE BLANC**
Tél : 02 54 28 74 03
accueilbrenne@fed36.admr.org

ASMAD, antenne Le Blanc

23 rue de Ruffec
36300 **LE BLANC**
Tél : 02 54 28 56 16
asmad@asmad.fr

Familles Rurales

Relais Familles
Salle Polyvalente
Rue des Mégissiers
36110 **LEVROUX**
Tél : 02 54 35 85 46
06 87 95 68 24
fd.indre@famillesrurales.org

Familles Rurales
antenne Lignac/Tilly

6 rue de l'église
36370 **LIGNAC**
Permanence jeudi matin
Tél : 02 54 25 69 75
06 40 23 77 81
fd.indre@famillesrurales.org

Familles Rurales
Groupement des 2 Brennes

30 place du Champ de Foire
36220 **MARTIZAY**
Tél : 02 54 39 35 79
06 30 64 66 88 (Azay-le-Ferron)
06 07 84 12 39
(Châtillon-sur-Indre)
07 85 59 93 62 (Ciron)
06 31 09 28 02
(Tournon-Saint-Martin)
fd.indre@famillesrurales.org

ASMAD, antenne Mézières

Brenne Box
1 place Jean-Moulin
36290 **MÉZIÈRES-EN-BRENNE**
Tél : 02 54 84 23 76
asmad@asmad.fr

Familles Rurales
Bien vivre aux pays

10 rue Principale
36500 **NEUILLAY-LES-BOIS**
Tél : 02 54 28 03 34
06 38 94 33 67 (Buzançais)
fd.indre@famillesrurales.org

Familles Rurales, antenne Issoudun

16 place de la Mairie
36100 **NEUVY-PAILLOUX**
Tél : 06 45 98 65 38
fd.indre@famillesrurales.org

Familles Rurales

Relais Familles - Maison paramédicale
18 bis avenue de Verdun
36230 **NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE**
Tél : 02 54 30 82 17
ou 06 32 77 16 45
07 86 20 37 41
fd.indre@famillesrurales.org

Familles Rurales antenne Écueillé

Relais Familles
5 bis rue Jean Giraudoux
36180 **PELLEVOISIN**
Tél : 02 54 39 09 27
06 40 23 18 66
fd.indre@famillesrurales.org

Association MIEUX VIVRE

1 avenue Langlois Bertrand
36800 **SAINT-GAULTIER**
Tél : 02 54 47 17 98
mieux.vivre36@wanadoo.fr

ASMAD, antenne Tournon

15 rue de la Mairie
36220 **TOURNON-SAINT-MARTIN**
Tél : 02 54 28 65 48
f.bailly@asmad.fr

VITALLIANCE

5 rue du 11 novembre
36250 **SAINT-MAUR**
Tél : 02 46 99 07 98
chateauroux@vitalliance.fr

ADMR, Pays de Valençay

28 rue de l'auditoire
36600 **VALENÇAY**
Tél : 02 54 00 30 65
accueilvalencay@fed36.admr.org

Familles Rurales Groupement du « Boischaud Nord »

Espace Gâtines
Route de Faverolles
36600 **VALENÇAY**
Tél : 02 54 00 15 48
06 75 56 68 58 (Valençay)
06 40 23 23 93 (Saint-Christophe-
en-Bazelle)

Familles Rurales

Relais Familles
Maison des Services
Avenue de la Sentinelle
36150 **VATAN**
Tél : 02 54 49 94 40
dorothee.moniere@famillesrurales.org

ASMAD, antenne Villedieu

Permanence salle Mendès France
36320 **VILLEDIEU-SUR-INDRE**
Tél : 02 54 84 23 76
asmad@asmad.fr

Familles Rurales

Mairie
Rue de la Poste
36110 **VINEUIL**
Tél : 06 71 81 01 01
fd.indre@famillesrurales.org



L'aide à l'adaptation du logement Programme d'Intérêt Général (PIG)

UNE AIDE POUR L'ADAPTATION DE VOTRE LOGEMENT GRÂCE AU PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG)

Le PIG permet d'élaborer et mettre en place un projet d'adaptation et/ou d'accessibilité de votre logement, nécessaire à votre autonomie.

Conditions :

Pour les propriétaires occupants ou usufruitier occupant du parc privé :

- être âgé de 60 ans et plus
- et/ou
- avoir un taux d'incapacité supérieur ou égal à 50% reconnu par la MDPH
- ou bénéficiant de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), d'une Allocation pour Adulte Handicapé (AAH)
- ou avoir un taux d'incapacité d'au moins 50% par décision du service départemental de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre
- ou avoir un enfant pour lequel vous percevez l'Allocation d'Éducation de l'Enfant handicapé (AEEH)
- sous conditions de ressources (« revenus modestes » ou « très modestes » selon le barème de l'ANAH)*

Pour les propriétaires bailleurs du parc privé :

- Être propriétaire du bien
- le locataire doit répondre aux conditions énumérés ci-dessus

Une aide à la définition de votre projet :

- visite à domicile par un technicien spécialisé
- évaluation des besoins au regard de votre perte d'autonomie
- définition du programme des travaux

Une aide au financement de votre projet :

- recherche des financements possibles en fonction de votre situation : subventions, prêts, avantages fiscaux
- élaboration du plan de financement du projet en fonction des aides et prêts mobilisables au regard de votre situation (ressources, caisses de

- retraite...)
- montage du plan de financement du projet
- suivi administratif jusqu'au paiement de vos subventions.

Les subventions et prêts mobilisables :

- l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)
- le Département de l'Indre
- la Région Centre-Val de Loire
- votre caisse de retraite
- la Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne

Les travaux concernés :

- accessibilité du logement
- adaptations internes
- sécurité

| EXEMPLES DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ÉLIGIBLES

- l'élargissement de la porte d'entrée, des portes intérieures du logement...
- la suppression de marches, de seuils et de ressauts
- la suppression ou la modification de murs, cloisons et placards
- la modification de l'aménagement et de l'équipement des pièces d'eau (cuisine, WC, salle de bains, baignoire, douche...)
- l'installation de mains courantes, barres d'appui, poignées de rappel de portes...
- la mise en place d'une motorisation sur volets roulants ou dispositifs facilitant l'ouverture des ouvrants dans les pièces de vie (cuisine, séjour, chambre)
- monte-escalier
- rampe d'accès et cheminement
- etc.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Vous pouvez constituer votre dossier directement en ligne sur le site de l'ANAH  : <https://monprojet.anah.gouv.fr/>

Le Programme d'Intérêt Général reste à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre projet.

NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR LE FAIT QUE LES TRAVAUX NE DOIVENT PAS DÉBUTER AVANT L'ACCORD DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES DU PIG.

Pour tous renseignements :

**Maison Départementale de la Solidarité
Direction de la Prévention et du Développement Social**

Centre Colbert - 4 rue Eugène Rolland - Bâtiment E

BP 601 - 36020 CHÂTEAUROUX cedex

Tél : 02 36 90 60 45 - pig-dpds@indre.fr - Horaire : 8h30 à 17h15



La Conférence des financeurs de l'Indre

La prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus est l'une des priorités de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

Elle a ainsi instauré, à compter du 1er mars 2016, dans chaque département, la mise en place d'une Conférence des financeurs de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées qui regroupe les principaux acteurs mettant en œuvre des politiques publiques en faveur de la prévention de la perte d'autonomie et de la dépendance et concourant au financement d'actions de prévention (Département, ARS, ANAH, caisses de retraite, caisses d'assurance maladie, complémentaires santé, Collectivités Territoriales).

La Conférence des financeurs a pour objectif de développer une prévention globale de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus et d'en coordonner les financements, en complément des aides légales ou réglementaires existantes, avec le concours financier de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Ainsi, la Conférence des financeurs peut octroyer des aides financières individuelles aux personnes de 60 ans et plus, vivant à domicile, autonomes ou en perte d'autonomie, pour l'achat d'aides techniques, d'appareillages ou d'équipements en domotique favorisant le maintien à domicile.

L'attribution de ces aides est soumise à conditions.

La Conférence des financeurs octroie également des aides pour le développement d'actions collectives de prévention sur le territoire de l'Indre.

Renseignements et retrait de formulaire de
demande d'aide auprès du :

Centre Local d'Information et de Coordination - CLIC

Direction de la Prévention et du Développement Social

Centre Colbert - Bâtiment E

4 rue Eugène Rolland

BP 601

36020 **CHÂTEAUROUX** cedex

Tél : 02 54 08 37 20

mail : clic36@indre.fr

ou sur www.senior36.fr

Vous pouvez retrouver
toutes ces informations
sur le site internet

www.senior36.fr



**Les associations d'aide
et de soutien pour vous
et votre entourage et autres réseaux
d'accompagnement**

LES ASSOCIATIONS

Liste au 01.01.2024 non exhaustive

AFD36 (Association Française des Diabétiques de l'Indre)

Maison des Associations
34 espace Mendès France
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 09 67 25 16 49
saladin36@orange.fr

Amicale le Pont en cardiologie et opérés du cœur

1/200 allée Baudelaire
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 06 89 81 36 27
fidoclepont36000@gmail.com

APF France Handicap

2/3 place de Champagne
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 34 13 45
dd.36@apf.asso.fr
www.apf.asso.fr

BVE36

Bien Vieillir Ensemble dans l'Indre

Association de défense des usagers
106 bis avenue de la Forêt
36330 **LE POINÇONNET**
Tél : 02 54 27 30 22
claudettebrialix@orange.fr
site : www.fnapaef.com

Centre d'Action et d'Information sur la Surdit  (C.A.I.S.)

34 avenue du Mar chal Maunoury
41000 **BLOIS**
T l : 02 54 33 53 04
SMS : 06 12 65 00 18
Mail : contact.cais@thandm.fr
Skype : c.a.i.s.41
WhatsApp : CAIS
Facebook : Cais Surdit 
Site Internet : <http://www.cais-centre.fr/>

Comit  D partemental de Soins Palliatifs de l'Indre (CODESPA)

23 rue saint-Exup ry
36000 **CH TEAUROUX**
T l : 06 78 66 97 75
contact@codespa36.fr
www.codespa36.fr

Elisabeth K bler-Ross France (EKR FRANCE)

(accompagnement des personnes en deuil)
8/1 rue des M caniciennes
36000 **CH TEAUROUX**
T l : 02 54 07 01 69
contact@ekr-france.fr

Association France Alzheimer Indre

35 rue de Strasbourg
36000 **CH TEAUROUX**
T l : 02 54 07 15 90
fa.indre@orange.fr

France AVC 36

Association d'aide aux patients victimes d'accidents vasculaires c r braux
Pour joindre l'antenne : 02 54 03 67 12
franceavc36@gmail.com
ou franceavc36@franceavc.com

France Parkinson Comit  de l'Indre

24 all e La P rouse
36000 **CH TEAUROUX**
T l : 02 54 27 81 50 ou 06 30 71 48 17
comite36@franceparkinson.fr

FRAPS IREPS Antenne 36

79-81 rue de La Poste
36000 **CH TEAUROUX**
T l : 02 54 60 98 75
antene36@frapscentre.org

JALMALV-ALAVI 36

Accompagner la Vie dans l'Indre
Centre Hospitalier de la Tour Blanche
Avenue Jean Bonnefont
BP 190
36105 **ISSOUDUN** cedex
Tél : 02 54 21 68 58
ou 06 72 26 40 50
jalmalv.alavi36@gmail.com
sites.google.com/site/jalmalvalavi

Ligue contre le cancer Comité de l'Indre

96 rue Grande
36000 **CHÂTEAUXROUX**
Tél : 02 54 27 24 88
cd36@ligue-cancer.net
service écoute cancer : 0 800 940 939

S.E.P. 36

Association d'information et d'échanges
pour les patients atteints de sclérose en
plaque
102 avenue Charles de Gaulle
36000 **CHÂTEAUXROUX**
Tél : 06 88 55 34 51
ou 06 12 88 48 30
assocsep36@gmail.com

Spondyl'asso

Association Nationale de lutte contre la
Spondyloarthrite
8 rue des Marronniers
36700 **CLÉRE-DU-BOIS**
Tél : 02 54 38 84 58
06 66 25 96 58
spondy36@spondylasso.fr
<https://www.spondylasso.fr>

Valentin-Haüy

Au service des aveugles et malvoyants
Impasse Valentin-Haüy
21 bis rue de la Gare
36000 **CHÂTEAUXROUX**
Tél : 02 54 27 40 65 (permanences le
mardi de 14h à 16h et le mercredi de 14h
à 17h)
ou 02 54 34 07 29
comite.chateauxroux@avh.asso.fr

Visiteurs des Malades dans les Établissements Hospitaliers de Châteauxroux (VMEH)

Centre Hospitalier Pavillon 10
216 avenue de Verdun
36000 **CHÂTEAUXROUX**
Tél : 06 78 07 63 93
vmeh36@orange.fr
www.vmeh-national.com

**Bibliothèque Sonore de
Châteauroux et de l'Indre -
Association des donneurs de voix**

UDAF

7 bis rue des Ingrains

36000 **CHÂTEAURoux**

Tél : 07 84 85 58 01

info.bsindre@gmail.com

Accueil : le mercredi de 14h à 16h

Maison des Séniors

Office des personnes à la retraite

29 cours Saint Luc

36000 **CHÂTEAURoux**

02 54 34 42 84

opr.ccas@chateauroux-metropole.fr

Association 55 et PlusActivités sportives et de loisirs pour
maintenir le lien social et lutter contre
l'isolement.

accueil@55etplus.fr

www.55etplus.fr

**Clubs de quartiers de 55 et Plus
co-animés avec l'OPR du CCAS**Lieux de rencontres ouverts à tous
permettant de partager jeux de cartes,
scrabble, discussions, goûters.**Équipe citoyenne «Petits bonnets»**Rencontres mensuelles d'échanges
et de partages autour d'une action
solidaire au profit des Petits Frères des
Pauvres

Maison des séniors

29 cours Saint Luc

36000 **CHÂTEAURoux**

02 54 61 05 55

accueil@55etplus.fr

www.55etplus.fr

Talents en Partage« Des pratiques culturelles pour lutter
contre l'isolement »

24 allée La Pérouse

36000 **CHÂTEAURoux**

Tél : 02 54 27 81 50 ou 06 30 71 48 17

talentsenpartage36@sfr.fr

« Les Petits Frères des Pauvres »

Abbaye de La Prée

36100 **SÉGRY**

Tél : 02 54 03 44 44

www.petitsfreres.asso.fr

lapree@petitsfreresdespauvres.fr

**Service Rosali de l'association
Kaléidoscope**« Coordination et Animation de la
vie sociale des séniors de Brenne »

Tiers Lieu Carte Blanche

1 rue Pierre Milon

36300 **LE BLANC**

Tél: 07 67 37 53 32

rosali.kaleidoscope@gmail.com

https://www.kaleidoscope-asso.com

Pour les habitants de Châteauroux

Allons-y ensemble

Dispositif de transport solidaire pour les personnes âgées isolées

Plus de renseignements page 43

CCAS

Office des Personnes à la Retraite (OPR)

Maison des Séniors

29 cours Saint-Luc

36000 **CHÂTEAUROUX**

Tél : 02 54 34 42 84

opr.ccas@chateauroux-metropole.fr

Balsané'âge

Des bénévoles accompagnent des personnes âgées à la piscine

CCAS

Office des Personnes à la Retraite (OPR)

Maison des Séniors

29 cours Saint-Luc

36000 **CHÂTEAUROUX**

Tél : 02 54 34 42 84

opr.ccas@chateauroux-metropole.fr

Domicile Sans Solitude (DOSANSOL)

Dispositif pour lutter contre l'isolement et le sentiment de solitude des personnes âgées

CCAS

Office des Personnes à la Retraite (OPR)

Maison des Séniors

29 cours Saint-Luc

36000 **CHÂTEAUROUX**

Tél : 02 54 34 42 84

opr.ccas@chateauroux-metropole.fr

Envie de causer

Dispositif permettant à des personnes âgées de recevoir des appels téléphoniques de bénévoles

CCAS

Office des Personnes à la Retraite (OPR)

Maison des Séniors

29 cours Saint-Luc

36000 **CHÂTEAUROUX**

Tél : 02 54 34 42 84

opr.ccas@chateauroux-metropole.fr

Livres & Moi

Dispositif de livraison de livres à domicile par des bénévoles

CCAS (concerne uniquement la ville de Châteauroux)

Office des Personnes à la Retraite (OPR)

Maison des Séniors

29 cours Saint-Luc

36000 **CHÂTEAUROUX**

Tél : 02 54 34 42 84

opr.ccas@chateauroux-metropole.fr

ou Médiathèque

41 avenue Charles de Gaulle

36000 **CHÂTEAUROUX**

Tél : 02 54 08 35 35

Les marches lentes

Des bénévoles accompagnent des personnes âgées lors de marches lentes adaptées

CCAS

Office des Personnes à la Retraite (OPR)

Maison des Séniors

29 cours Saint-Luc

36000 **CHÂTEAUROUX**

Tél : 02 54 34 42 84

opr.ccas@chateauroux-metropole.fr

Association OncoBerry Cher et Indre

Cancérologie

Hôpital Privé Guillaume de Varye

210 route de Vouzeron

Bureau 301

18230 **SAINT-DOULCHARD**

Tél : 06 01 20 04 88

oncoberry1836@gmail.com

DIAPASON 36

Éducation thérapeutique du patient :
maladies chroniques, diabète et obésité

81 rue de La Poste

36000 **CHÂTEAUROUX**

Tél : 02 54 53 03 32 ou 06 34 82 06 09

diapason36@hotmail.fr

Réseau Neuro Centre

Sclérose en plaque et sclérose latérale
amyotrophique

27 rue Croix Montoire - Bâtiment D

37100 **TOURS**

Tél : 02 47 77 06 45

contact@reseauneurocentre.fr

www.reseauneurocentre.fr



Les pharmacies

Si vous rencontrez des difficultés pour vous rendre à votre pharmacie afin d'obtenir les médicaments prescrits par votre médecin, n'hésitez pas à contacter votre pharmacien. Des solutions peuvent parfois exister pour qu'ils soient livrés à votre domicile. Les parapharmacies, pour les aides techniques et les produits d'hygiène peuvent aussi être concernées.

Les pharmacies de garde permettent de faire face aux cas les plus urgents les nuits, les week-ends et les jours fériés.

Si vous souhaitez connaître les pharmaciens de garde de votre secteur, composez le **17** (Police) qui vous les indiqueront.

Vous pouvez également composer
le **3237 accessible 24h/24** (facturé 0,35€ la minute)
ou vous connecter à **www.allo-pharmacie-garde.fr**



Le portage de repas à domicile

Si vous êtes dans l'impossibilité de préparer des repas, vous pouvez vous adresser à un service de portage de repas qui vous proposera des menus équilibrés et variés tout en respectant les régimes alimentaires.

Le recours à un service de portage de repas à domicile peut être prévu dans le plan d'aide si vous êtes bénéficiaire de l'APA à domicile et donc être pris en charge pour le surcoût de livraison.

**Vous pouvez retrouver
toutes ces informations
sur le site internet**

www.senior36.fr

LISTE DES ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS ET ORGANISMES ASSURANT UN SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE DANS L'INDRE (PAR COMMUNE)

Liste au 01.01.2024 non exhaustive

Association

APAJH36 Top Repas

5 rue de la gare
36500 **ARGY**
Tél : 02 54 38 18 51 ou
02 54 84 07 98
mezieres.ea.accueil@apajh.asso.fr

Mairie de Buzançais

(pour les personnes âgées de plus de
70 ans)

10 avenue de la République
36500 **BUZANÇAIS**
Tél : 02 54 84 19 33
accueil@buzancais.fr

Association Bazelle Service

3 rue Grande
36210 **CHABRIS**
Tél : 02 42 05 02 18
bazelle.service@gmail.com
www.bazelle-service.fr

Centre Communal d'Action Sociale / OPR

Maison des Séniors
29 cours Saint-Luc
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 34 42 84
opr.ccas@chateauroux-metropole.fr

Les DEJ de Galutin

16 rue Bourdaloue
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 07 87 97 92 77
lesdejdegalutin@gmail.com
www.lesdejdegalutin.com

Midi Service

32 rue Grande
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 07 89 10
midiservice36@orange.fr

Association Les Amis des Personnes Âgées

10 rue Alain Fournier
36700 **CHÂTILLON-SUR-INDRE**
Tél : 06 38 36 91 70

Agir en Cœur de Brenne

51 route Nationale
36300 **CIRON**
Tél : 02 54 28 66 48
mairie@ciron.fr

Centre Communal d'Action Sociale

14 route d'Issoudun
36130 **DÉOLS**
Tél : 02 54 34 54 24
ccas@ville-deols.fr

Centre Municipal d'Action Sociale

CMAS ISSOUDUN
Place du Docteur Guilpin
36100 **ISSOUDUN**
Tél : 02 54 03 36 10
cmas@issoudun.fr

Centre Communal d'Action Sociale

Place René Thimel
36300 **LE BLANC**
Tél : 02 54 28 36 38
ccas@ville-leblanc.fr

Centre Communal d'Action Sociale

Mairie

10 place de l'Hôtel de Ville
36110 **LEVROUX**
Tél : 02 54 35 70 54
accueil@levroux.fr

Association Village Retraite Espoir Soleil

Rue de la Taille
36360 **LUÇAY-LE-MÂLE**
Tél : 02 54 40 43 97
espoir-soleil@orange.fr
www.village-retraite.org

Cantine municipale

Mairie

1 place Clémenceau
36230 **NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE**
Tél : 02 54 30 80 27
mairie.neuvysaintsepulchre@wanadoo.fr

Mairie de Palluau-sur-Indre

Rue de Verdun
36500 **PALLUAU-SUR-INDRE**
Tél : 02 54 38 45 55
mairie.palluau-indre@orange.fr

Aladin

Mairie de Sainte-Lizaigne

1 route de Paudy
36260 **SAINTE-LIZAIGNE**
Tél : 06 30 77 24 22
mairie@reuilly.fr
roger.birtegue@orange.fr

Centre Communal d'Action Sociale

Mairie Sainte-Sévère

31 avenue de l'Auvergne
36160 **SAINTE-SÉVÈRE-SUR-INDRE**
Tél : 02 54 30 50 28
Fax : 02 54 30 63 39
mairie.stesevere@wanadoo.fr

Association Mieux Vivre

1 avenue Langlois Bertrand
36800 **SAINT-GAULTIER**
Tél : 02 54 47 17 98
mieux.vivre36@wanadoo.fr

Association APAJH36 Top Repas

Chemin de l'Image
36200 **SAINT-MARCEL**
Tél : 02 54 38 18 51 ou
02 54 84 07 98
mezieres.ea.accueil@apajh.asso.fr

Communauté de Communes Cœur de Brenne

1 rue du Prieuré
36290 **SAINT-MICHEL-EN-BRENNE**
Tél : 02 54 38 18 60
finances@coeurdebrenne.fr

Association de repas à Domicile

7 route des Tuileries
36190 **SAINT-PLANTAIRE**
Tél : 02 54 47 27 38
asso.aad@orange.fr

Association Service Plus/ Service repas

France Services

Avenue de la Sentinelle
36150 **VATAN**
Tél : 02 54 21 67 73 / 06 75 24 92 01
contact@servicerepas.com
www.serviceplus36.fr

Mairie de Vendoeuvres

57 bis rue Grande
36500 **VENDŒUVRES**
Tél : 02 54 38 31 01
vendoeuvresmairie@wanadoo.fr



La télé-assistance

LA TÉLÉ-ASSISTANCE OU TÉLÉ-ALARME

Si vous êtes isolé(e), fragilisé(e) ou en situation de handicap vous pouvez faire appel à la Télé-Assistance pour pouvoir entrer en contact depuis votre domicile avec un opérateur 7J/7, 24h/24, en cas d'accident ou de problème de santé.

Comment la télé-assistance fonctionne-t-elle ?

Un appareil relié à une centrale d'écoute 24h/24 est installé chez vous. Vous disposez d'un bracelet ou d'un pendentif doté d'un bouton d'appel, que vous devez porter sur vous.

En cas d'urgence, une chute par exemple, vous appuyez sur ce bouton pour qu'une personne soit avertie et qu'elle organise en cas de besoin l'intervention des secours (voisin, famille, médecin, etc.).

Combien coûte une télé-assistance ?

Il y a en général un coût d'installation et un coût de location du matériel, inclus ou non dans un forfait d'abonnement. Les tarifs peuvent être très variables selon les opérateurs et les prestations proposées.

Le recours à un service de télé-assistance peut être prévu dans un plan d'aide si vous êtes bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile et donc être pris en charge pour la partie abonnement. Une prise en charge financière partielle peut être également accordée par certains organismes de retraite ou par des mutuelles.

Qui propose ce service ?

Des opérateurs associatifs ou commerciaux proposent des systèmes de télé-assistance ou de plateforme d'écoute.

Vous pouvez trouver l'ensemble
des opérateurs et leurs
coordonnées sur le site internet

www.senior36.fr

ou en appelant le CLIC au 02 54 08 37 20



Les transports

Vous avez peut-être des besoins particuliers de déplacement et vous ne pouvez pas utiliser de véhicule personnel : différentes solutions vous sont proposées dans l'Indre.

| RÉMI INDRE

Le réseau REMI 36 propose **23 lignes régulières gérées par la Région Centre Val de Loire**, qui rayonnent quotidiennement autour de Châteauroux et sur le territoire de l'Indre. 4 lignes du réseau dont 3 lignes en car rejoignent des territoires limitrophes au département (à destination du Cher, de l'Indre-et-Loire et de la Vienne).

Le réseau REMI 36 se compose également d'un service à la demande, qui permet une desserte supplémentaire, avec une prise en charge à domicile, et selon des itinéraires définis. Le service à la demande est identifié par un symbole  sur les fiches horaires des lignes.

La gamme tarifaire, mise en place par la Région, **propose une offre tarifaire adaptée à tous les types de public et à toutes les fréquences d'utilisation** (occasionnel, régulier ou quotidien). Le billet unitaire est à 3€20 (valable sur un aller simple et sur un trajet interne au département).

Les fiches horaires du réseau REMI 36 sont disponibles :

- sur le site internet www.remi-centrevalde Loire.fr (onglets « Horaires et itinéraires » > « Horaires Car Rémi ») ;
- en gare routière de Châteauroux ;
- dans les locaux du transporteur ;
- et à l'ERCVL 36 (Espace Région Centre-Val de Loire de l'Indre - ZIAP Bât 670 - Place Marcel Dassault - 36 130 Déols).

Contact information :

Gare routière de Châteauroux

Rue Bourdillon
36 000 CHATEAUROUX
02 54 22 13 22

Points de vente :

RD BERRY

6 allée de la Garenne
36 000 CHATEAUROUX
02 54 22 13 22
0 806 70 33 33
(centrale de réservation)

LES TITRES DE TRANSPORT SONT ÉGALEMENT VENDUS À BORD DES AUTOCARS.

LA NAVETTE

LE RÉSEAU DE TRANSPORT COLLECTIF D'ARGENTON-SUR-CREUSE ET SAINT-MARCEL

La Navette d'Argenton-sur-Creuse et de Saint-Marcel est un service de transport collectif gratuit qui permet de favoriser les déplacements entre certains lieux de la périphérie et le centre-ville, la maison de santé et les supermarchés du Merle-Blanc et de Saint-Marcel.

Ce service fonctionne toute l'année, sauf les jours fériés, du mardi au samedi matin. Il peut être interrompu en raison des conditions météorologiques ou sanitaires.

LA NAVETTE EST ACCESSIBLE À TOUS MAIS PRIORITÉ EST DONNÉE AUX PERSONNES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS DE TRANSPORT.

Pour l'utilisation de ce service, **l'inscription est obligatoire à la mairie de son domicile** (Argenton ou Saint-Marcel). Les personnes inscrites se voient délivrer une carte de transport qu'elles doivent pouvoir présenter à la montée dans le véhicule.

Pour tout renseignement :

Vous pouvez vous adresser au conducteur du car,
en mairie d'Argenton-sur-Creuse

au 02 54 24 12 50

ou

en mairie de Saint-Marcel

au 02 54 24 15 07.

ÉQUIPE CITOYENNE DE TRANSPORT SOLIDAIRE « ALLONS-Y ENSEMBLE » SUR CHÂTEAUROUX

Une équipe citoyenne Monalisa (MObilisation NATIONALE contre l'ISolement des Âgés), soutenue par l'Office des Personnes à la Retraite (OPR) du CCAS de Châteauroux, accompagne des personnes âgées autonomes isolées rencontrant des difficultés pour se déplacer. Sur inscription, en fonction de leurs disponibilités, les bénévoles viennent vous chercher et vous reconduisent à votre domicile.

Public concerné :

Être âgé de 60 ans et plus

Être domicilié à Châteauroux

Ne pas résider en Résidence sénior ou Établissement médico-social

Types de transports proposés : collectifs et/ou individuels pour :

- des animations et des sorties proposées par l'OPR (Office des Personnes à la Retraite)
- des activités ponctuelles (courses, cimetière...)
- des rendez-vous individuels (visites médicales, coiffeur...) en fonction des possibilités

Transport gratuit

Il est possible de donner une participation aux frais en effectuant un don déductible des impôts.

Délai d'inscription : impérativement 72h avant la date choisie

Pour tout renseignement contacter :

Office des Personnes à la Retraite (OPR) au CCAS de Châteauroux

Tél : 02 54 34 49 39

Maison des Séniors

29 cours Saint-Luc

36000 CHÂTEAUROUX

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

BUS GRATUITS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CHÂTEAUX MÉTROPOLE - LE RÉSEAU HORIZON

Territoire desservi : Ardentes, Arthon, Châteauroux, Coings, Déols, Diors, Étrechet, Jeu-les-Bois, Le Poinçonnet, Luant, Mâron, Montierchaume, Saint-Maur, Sassierges-Saint-Germain, Villers-les-Ormes.

Contact :

« HORIZON, les bus gratuits de Châteauroux Métropole »

22 boulevard d'Anvaux

36000 **CHÂTEAUX**

Tél : 0 800 71 10 36

contact@bus-horizon.com

www.bus-horizon.com

TIG TRANSPORT ISSOUDUN GRATUIT ET TIGR BUS RURAL SUR L'INTERCOMMUNALITÉ

Mairie d'Issoudun

Place des Droits de l'Homme

36100 **ISSOUDUN**

Tél : 02 54 08 55 60 (STI Centre - Issoudun)

| TRANSPORT SOLIDAIRE PAYS DE LA CHÂTRE EN BERRY

Le service Transport Solidaire est assuré par Familles Rurales Fédération départementale de l'Indre, en collaboration avec les Unités locales de la Croix-Rouge (La Châtre et Aigurande). Le dispositif de Transport Solidaire est conçu pour aider les habitants des régions rurales qui ne disposent pas des moyens nécessaires pour se déplacer de manière permanente ou temporaire.

Le transport solidaire : pour qui ?

Le public cible du projet est l'ensemble des personnes vivant dans une commune de moins de 12 000 habitants et habitant sur le territoire du Pays de La Châtre (51 communes).

Le transport solidaire : pour quel usage ?

La demande d'un transport solidaire peut être effectuée pour tout type de déplacements : des courses, une visite à un proche, un rendez-vous médical (hors bon de transport), entretien professionnel ou administratif.

Le transport solidaire : comment ça marche ?

Pour pouvoir utiliser ce service, un numéro de téléphone unique est disponible pour mettre en lien les conducteurs avec les usagers.

Les demandes doivent être effectuées :

- 3 jours avant le déplacement,
- du lundi au vendredi de 9h à 12h.

À l'issue du transport, les usagers verseront ensuite à leur conducteur une indemnisation par kilomètre effectué.

Contact et renseignements :

Familles Rurales Indre et Croix Rouge Mobilités

Tél : 06 78 27 23 10

transport-solidaire36@famillesrurales.org



Les soins à domicile et autres dispositifs d'accompagnement

Les soins à domicile vous permettent de recevoir chez vous des soins nécessaires à votre état de santé.

Les infirmiers libéraux interviennent au domicile sur prescription médicale.

Par ailleurs, certains professionnels de santé, médecins, infirmiers, pédicures, kinésithérapeutes, etc. disposant d'un cabinet pour recevoir leur clientèle, acceptent également de se déplacer au domicile de leurs patients : n'hésitez pas à leur poser la question.

Les SSIAD et d'autres dispositifs (Hospitalisation À Domicile, Soins palliatifs, Équipe Spécialisée Alzheimer, Équipe Mobile Gériatrique Être-Indre, Dispositif d'Appui à la Coordination, Chambres relais) peuvent également accompagner au quotidien le malade et son entourage.

CONTACTEZ AU PRÉALABLE VOTRE CAISSE D'ASSURANCE MALADIE AFIN DE CONNAÎTRE LES CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE DES SOINS À DOMICILE.

Vous pouvez retrouver
toutes ces informations
sur le site internet

www.senior36.fr

LES SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)

La prise en charge

La prise en charge des dépenses est assurée par l'assurance maladie. Le service intervient sur prescription médicale, dans la limite des places disponibles.

Conditions

Si vous êtes âgé(e) de 60 ans et plus, et que vous êtes malade ou dépendant, vous pouvez bénéficier de prestations de soins infirmiers à votre domicile assurés par un SSIAD.

Pourquoi recourir aux SSIAD ?

Les SSIAD ont vocation à :

- Vous accompagner afin de vous permettre de rester à votre domicile
- Vous éviter l'hospitalisation lors de la phase aiguë d'une affection pouvant être traitée à domicile
- Faciliter votre retour à domicile à la suite d'une hospitalisation

Les soins pouvant être apportés par les SSIAD

Les SSIAD fournissent des soins techniques (actes infirmiers) ainsi que des soins dits de base, qui visent à compenser votre état de dépendance.

Le recours à un SSIAD peut être cumulé avec l'APA.

Pour les soins infirmiers à domicile, vous pouvez aussi faire appel aux infirmiers en libéral autour de chez vous.

SSIAD d'Argenton-sur-Creuse (ADSPA)

Hôtel des Services Sociaux

67 rue Auclert Descottes

36200 **ARGENTON-SUR-CREUSE**

Tél : 02 54 01 15 74

adspa.ssiad@wanadoo.fr

SSIAD de Buzançais

Centre Hospitalier

1 rue Notre Dame

36500 **BUZANÇAIS**

Tél : 02 54 84 03 12

ssiad@ch-buzancais.fr

SSIAD ASMAD Châteauroux

40 bis avenue Pierre de Coubertin

36000 **CHÂTEAUROUX**

Tél : 02 54 34 33 73

asmad@asmad.fr

SSIAD de Châtillon-sur-Indre / Écueillé /Mézières-en-Brenne

Centre Hospitalier Local

13 avenue de Verdun

36700 **CHÂTILLON-SUR-INDRE**

Tél : 02 54 02 32 79

ssiad@ch-chatillon.fr

www.ch-chatillonsurindre.fr

SSIAD d'Issoudun

Centre Hospitalier

Avenue Jean Bonnefont

36105 **ISSOUDUN**

Tél : 02 54 03 17 76

ssiad@ch-issoudun.fr

SSIAD de La Châtre

Centre Hospitalier

40 rue des Oiseaux

36400 **LA CHÂTRE**

Tél : 02 54 06 54 16

ssiad@ch-lachatre.fr

SSIAD de Le Blanc

Centre Hospitalier

5 rue Pierre Milon

BP 202

36300 **LE BLANC**

Tél : 02 54 28 28 22

nathalie.tixier@ch-chateauroux.fr

SSIAD de Levroux

Centre Hospitalier

60 rue Nationale

36110 **LEVROUX**

Tél : 02 54 29 10 10

ssiad@hl-levroux.fr

ASSIDO (Association Service de Soins Infirmiers à Domicile)

31 La Grande Ouche

36170 **SAINT-BENOÎT-DU-SAULT**

Tél : 02 54 60 80 55

assido36@orange.fr

SSIAD Association « Mieux Vivre »

1 avenue Langlois Bertrand

36800 **SAINT-GAULTIER**

Tél : 02 54 47 17 98

ssiad.saint-gaultier@orange.fr

SSIAD de Saint-Plantaire

7 rue des Tuileries

36190 **SAINT-PLANTAIRE**

Tél : 02 54 47 26 18

ssiad-saintplantaire@orange.fr

SSIAD Association « Le Castel »

5 rue des Gardes
36160 **SAINTE-SÉVÈRE-SUR-INDRE**
Tél : 02 54 30 52 77
ssiad36@outlook.fr

SSIAD ASMAD Tournon-Saint-Martin

15 rue de la Mairie
36220 **TOURNON-SAINT-MARTIN**
Tél : 02 54 28 65 48
e.dechesne@asmad.fr

SSIAD de Valençay

Centre Hospitalier

24 rue des Princes
36600 **VALENÇAY**
Tél : 02 54 00 30 00
ssiad@hlvalencay.fr

SSIAD de Vatan

EHPAD « Le Bois Rosier »

2 rue Jean Levasseur
36150 **VATAN**
Tél : 02 54 49 96 96
ssiad@ehpad-vatan.fr

| AUTRES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

L'Hospitalisation à Domicile (HAD), alternative à l'hospitalisation, est prescrite par votre médecin. Elle permet d'assurer à votre domicile, pour une durée limitée mais révisable en fonction de l'évolution de votre état de santé, des soins médicaux et paramédicaux continus et coordonnés entre le service hospitalier, le médecin traitant et tous les professionnels de santé nécessaires à une prise en charge de qualité.

Dans le département de l'Indre, les lits d'HAD sont répartis sur les sites et établissements suivants :

- Centre Hospitalier de Châteauroux
- Centre Hospitalier de Le Blanc
- Centre Hospitalier local de Châtillon-sur-Indre
- HAD Korian Pays des Trois Provinces de Vierzon
- HAD 23 André Lalande

Vous pouvez trouver des informations pour les communes concernées, sur le site internet www.senior36.fr

ou en contactant :

HAD36

216 avenue de Verdun
BP 585
36019 **CHÂTEAUX** cedex
Tél : 02 54 29 66 51
ou 02 54 29 66 54
secretariat.had@ch-chateauroux.fr

HAD23

Domaine de la Fôt
23300 **NOTH**
Tél : 05 55 89 65 22
andrelalande@fondationpartageetvie.org

HAD Korian Pays des Trois Provinces

27 rue Léo Mérigot
18100 **VIERZON**
Tél : 02 48 52 71 17
korian.troisprovinces@korian.fr

L'équipe d'appui départementale en soins palliatifs de l'Indre (EADSP36) est une unité du Centre Hospitalier Châteauroux-Le Blanc, dédiée à l'accompagnement des patients atteints d'une maladie grave, évolutive ou terminale sur leur lieu de vie.

Malades, familles ou professionnels peuvent lui faire appel. Toutefois, l'EADSP36 n'intervient auprès du patient qu'à la demande du médecin référent. L'équipe se déplace sur tout le département de l'Indre, soit au domicile, soit en institution, hormis le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc qui possède une équipe mobile de soins palliatifs dédiée : l'EMSP 36.

LES MISSIONS DE L'EADSP36 SONT MULTIPLES :

- évaluation clinique de la situation,
- aide au soulagement des symptômes : douleur, angoisses...
- aide au maintien à domicile,
- conseil sur la prise en charge,
- aide à la réflexion éthique,
- coordination des intervenants,
- accompagnement des proches,
- soutien de deuil,
- soutien des équipes...

En dehors de ces missions, l'EADSP36 assure des formations auprès de divers publics (étudiants, professionnels, bénévoles, accueil de stagiaires...), a des missions de communication et de recherche en soins palliatifs.

Contacts :

EADSP36

23 rue Saint-Exupéry

36000 **CHÂTEAUROUX**

Tél : 02 54 08 00 72

Fax : 02 54 60 81 68

eadsp36@ch-chateauroux.fr

| LES ÉQUIPES SPÉCIALISÉES ALZHEIMER (ESA)

Il existe également des équipes mobiles à domicile pour accompagner les personnes atteintes de la maladie d'ALZHEIMER ou d'une maladie apparentée.

La prise en charge :

Les séances sont intégralement prises en charge par l'assurance maladie. Le service intervient sur prescription médicale qui doit stipuler « soins de réhabilitation et d'accompagnement », ceci dans la limite des places disponibles.

La prise en charge se déroule en 15 séances, avec un renouvellement possible, tous les ans, après évaluation.

Les conditions :

Personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée diagnostiquées à un stade léger ou modéré.

Pourquoi recourir à l'ESA :

Les ESA ont vocation à mettre en place :

- des actions auprès du malade permettant le maintien des capacités, l'apprentissage de stratégies de compensation, l'accompagnement des troubles du comportement
- des actions auprès de l'aidant (informations et conseils délivrés)
- des actions sur l'environnement du malade permettant de maintenir ou améliorer la sécurité (exemple : prévenir les accidents domestiques)

Les soins pouvant être apportés par les ESA :

Les ESA fournissent des prestations de réhabilitation et d'accompagnement qui s'appuient sur la mise en situation d'activités thérapeutiques en rapport avec les situations de la vie quotidienne.

ESA - ASMAD

40 bis avenue Pierre de Coubertin

36000 **CHÂTEAUROUX**

Tél : 02 54 34 33 73

esa@asmad.fr

idec.esa@asmad.fr

ESA - Centre Hospitalier de Châtillon-sur-Indre

Centre Hospitalier

13 avenue de Verdun

36700 **CHÂTILLON-SUR-INDRE**

Tél : 02 54 02 33 26

esa@ch-chatillon.fr

ESA - Centre Hospitalier de La Châtre

Centre Hospitalier

40 rue des Oiseaux

36400 **LA CHÂTRE**

Tél : 02 54 06 54 16

ssiad@ch-lachatre.fr

ESA - Centre Hospitalier d'Issoudun

Centre Hospitalier

Avenue Jean Bonnefont

36105 **ISSOUDUN**

Tél : 02 54 03 17 76

ssiad.esa@ch-issoudun.fr

Vous pouvez retrouver
toutes ces informations
sur le site internet

www.senior36.fr

L'ÉQUIPE MOBILE GÉRIATRIQUE (E.M.G.) ÊTRE-INDRE DU CENTRE DÉPARTEMENTAL GÉRIATRIQUE DE L'INDRE

L'EMG ETRE-INDRE intervient prioritairement à domicile auprès des personnes âgées de 75 ans et plus à risque de déclin fonctionnel. Elle peut également intervenir dans les établissements de santé ou en EHPAD.

La mission principale de l'EMG ETRE-INDRE est de repérer précocement ces personnes âgées fragiles, d'évaluer leur situation de manière globale et de proposer des actions concrètes pour améliorer leur qualité de vie et favoriser leur maintien à domicile.

Pour mettre en œuvre ces actions, l'EMG ETRE-INDRE se coordonne de manière concertée avec la personne âgée et son entourage mais aussi avec les différents professionnels (médecins traitants, services de soins, associations d'aide à domicile, établissements de santé, etc.).

Les autres missions de l'EMG ENTRE-INDRE :

- Appuis techniques aux professionnels en difficulté et diffusion de la culture gériatrique
- Évaluation de la dépression et du risque suicidaire de la personne âgée
- Repérage et accompagnement de personnes présentant un syndrome de Diogène
- Intervention au sein des Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) et des Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) du département afin d'évaluer les situations des personnes handicapées vieillissantes (à partir de 40-45 ans) qui y sont hébergées et pour lesquelles les équipes sont en difficulté.

Depuis septembre 2020, ETRE-INDRE intervient en tant qu'Equipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Âgée auprès des personnes de 60 ans et plus vivant à domicile et présentant des troubles psychiques ou psychiatriques qui impactent la vie quotidienne. L'objectif des interventions est de permettre une prise en soins adaptée et de limiter le recours à l'hospitalisation tout en apportant soutien et conseil aux professionnels qui accompagnent ces personnes en souffrance.

Pour plus de renseignements :

Équipe Mobile Gériatrique (E.M.G E.M.P.P.A.) ÊTRE-INDRE

Centre Départemental Gériatrique de l'Indre

BP 317

36006 **CHÂTEAUX** cedex

Tél : 02 54 29 12 09

Fax : 02 54 53 77 21

Mail : emg.etre-indre@cdgi36.fr

LE DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION (DAC) 36

Le **Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)** intervient auprès des personnes en perte d'autonomie ayant des parcours de santé complexes et de leurs aidants. Le DAC travaille avec l'ensemble des acteurs du département pour soutenir et améliorer ces parcours de santé.

La perte d'autonomie, associée à des difficultés comme les pathologies neuroévolutives, peut avoir un retentissement très fort sur la vie de la personne atteinte et de sa famille. Les besoins de soins augmentent, l'organisation de la vie quotidienne doit être adaptée, les liens familiaux et sociaux changent. Cette évolution peut être complexe et nécessiter un accompagnement spécifique.

Les référents parcours sont des professionnels dédiés à la coordination de l'ensemble des actions nécessaires au soutien à domicile des personnes en situation complexe.

Ils viennent en appui des autres professionnels et ont aussi pour rôle de rencontrer, écouter et évaluer la situation des personnes ; ils observent les difficultés de santé, l'accès aux aides informelles et professionnelles, l'isolement et les ressources financières et matérielles. Ils deviennent l'interlocuteur direct de la personne, du médecin traitant, des professionnels intervenant à domicile et facilitent le travail commun pour rendre le service le plus adapté possible aux besoins de chaque personne.

Les demandes d'appui peuvent être adressées par tout professionnel ayant identifié une personne en situation complexe.

Contacts :

DAC 36

8-2 rue des Mécaniciennes

36 000 **CHÂTEAUROUX**

Tél : 02 42 00 12 70

dac36@appuisanteberry.fr

dac36@cvl.mssante.fr

www.appuisanteberry.fr

CHAMBRES RELAIS

La chambre relais est un dispositif d'hébergement temporaire proposé en EHPAD qui consiste à proposer aux personnes âgées en perte d'autonomie de 60 ans et plus, en sortie d'hospitalisation ou en cas de défaillance soudaine de l'aidant, un hébergement temporaire d'une durée maximale de 30 jours avant le retour à domicile dans un cadre sécurisé.

La chambre relais permet de mieux préparer le retour à domicile, tout en maintenant les personnes dans un environnement sécurisé avec la présence de soignants. Ce dispositif évite le recours aux urgences et à l'hospitalisation pour les personnes âgées dont le maintien à domicile est fragilisé en cas de défaillance de l'aidant.

La demande d'entrée en Chambre Relais est appuyée par l'équipe médicale et le service social de l'hôpital ou le médecin traitant en lien avec l'avis du médecin coordonnateur de l'établissement d'accueil.

Conditions d'admission en chambre relais :

En sortie d'hospitalisation

Les chambres relais peuvent être proposées par le service hospitalier public ou privé (médecine, chirurgie et urgence) :

- lorsque la situation de la personne ne nécessite pas ou plus de suivi médical rapproché
- mais que le retour à domicile doit être différé par le besoin de mettre en place des adaptations ou des aides techniques

La durée du séjour est de 15 jours renouvelable une fois.

En cas de défaillance soudaine de l'aidant

Les chambres relais peuvent accueillir les personnes âgées vivant à domicile en cas de défaillance soudaine de l'aidant :

- afin d'éviter les hospitalisations en urgence de la personne restant seule à domicile
- à la demande du médecin traitant

La durée du séjour est de 15 jours renouvelable une fois.

Conditions de prise en charge :

L'assurance maladie prend en charge une partie du prix de journée permettant de limiter le reste à charge de la personne âgée à 20€.

Le retour à domicile :

Durant le séjour en chambre relais, le retour à domicile dans de bonnes conditions est préparé :

- avec la personne âgée et son entourage
- en lien avec les professionnels de santé de proximité, les intervenants du service d'aide à domicile et, si nécessaire, les services sociaux.

Dispositif proposé dans l'Indre :

Le séjour est limité à 30 jours consécutifs (contrat de séjour spécifique).

4 places sont disponibles et réparties sur 3 établissements :

- 1 place : EHPAD classique « George Sand » (CDGI) à Châteauroux
- 1 place : EHPAD sécurisé « Les Albizias » à Saint-Maur (CDGI)
- 1 place : EHPAD classique CH de Levroux
- 1 place : EHPAD classique « Le Castel » à Sainte Sévère-sur-Indre

Renseignements auprès du guichet unique :

Service Accueil et Gestion des Séjours du CDGI

Centre Départemental Gériatrique de l'Indre

BP 317 - 36006 **CHÂTEAURoux** cedex

Tél : 02 54 53 77 50

Fax : 02 54 53 77 72

sejours@cdgi36.fr

site internet : www.cdgi36.fr

LES DIFFÉRENTS HÉBERGEMENTS

dont vous pouvez avoir besoin



Les Résidences Autonomie

Ces structures sont conçues pour accueillir des personnes âgées valides en possession de toutes leurs facultés.

Les Résidences Autonomie (ex foyer-logement) offrent une possibilité de vivre comme au domicile, de manière sécurisée, confortable avec quelques services intégrés. Les Résidences Autonomie, ex-MARPA (Maison d'Accueil et Résidence pour l'Autonomie) dont le concept est propre à la Mutualité Sociale Agricole (MSA), s'inscrivent dans un fonctionnement de type communautaire, voire familial, et visent à préserver l'autonomie de vie des résidents et à une intervention modulée des services selon vos besoins.

Ces établissements peuvent conclure des contrats d'hébergement temporaire.

LES RÉSIDENCES AUTONOMIE

Résidence « Les Erables » MARPA d'Ardenes

13 bis rue Pasteur
36120 **ARDENTES**
Tél : 02 54 36 90 90
marpaardenes.36@orange.fr

Résidence « Les Hirondelles » MARPA de Martizay

28 place du Champ de Foire
36220 **MARTIZAY**
Tél : 02 54 39 37 51
marpa.martizay@gmail.com

Résidence « Les Rives de l'Indre »

8 rue de la Bièvre
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 34 48 01
residencelesrives@chateauroux-
metropole.fr

Résidence « La Demeure Aygulfine »

MARPA de Saint-Août
6 route de la Roacherie
36120 **SAINT-AOÛT**
Tél : 02 54 36 35 64
ou 09 63 28 29 73
marpasaintaout36@orange.fr

Résidence des « Trois Roues »

Rue Émile Benaise
36300 **LE BLANC**
Tél : 02 54 37 97 47
residence3roues@gmail.com

Résidence « Le Grand Pré » MARPA de Roussines

20 La Ganne
36170 **ROUSSINES**
Tél : 02 54 47 15 86
marparoussines@gmail.com

LES RÉSIDENCES AUTONOMIE AVEC PRISE EN CHARGE DES SOINS COURANTS

« Résidence Isabelle »

10 rue Michelet
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 34 30 52
residenceisabelle@chateauroux-
metropole.fr

L'aide sociale départementale ne peut intervenir que sous conditions de durée préalable de résidence et de ressources, y compris des obligés alimentaires.



Les Résidences Services

Les Résidences Services sont des résidences collectives privées qui proposent des logements à la vente ou à la location. Elles peuvent intégrer des services tels que la restauration, l'animation, les services de transport et des services d'aide à la personne et d'accompagnement à domicile (assistance, ménage, blanchisserie...). L'aide sociale départementale ne peut pas intervenir.

LES RÉSIDENCES SERVICES

Liste au 01.01.2024 non exhaustive

Le Hameau de Campagne

18 bis rue des Grands Champs
36500 **BUZANÇAIS**
Tél : 02 54 37 55 72
poirier.alice36@gmail.com

« **Les Jardins de Saint-Luc** »

8 rue Saint-Luc
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 27 55 55
contact@residence-services36.fr
www.residence-services36.fr

Résidence « Le Parc Balsan » (Domitys)

63 avenue François Mitterrand
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 35 27 00
chateauroux@domitys.fr

Résidence Services Schwob

24 rue Schwob
36000 **CHÂTEAUROUX**
Renseignements auprès de l'OPAC 36
Tél : 02 54 60 20 00
www.opac36.fr
clientele@opac36.fr

« **Les Floralies** »

Rue Clément Choret
36270 **ÉGUZON-CHANTÔME**
Tél : 02 54 47 46 60
cdc.eguzon@wanadoo.fr
lesfloralies.frpa36@orange.fr

Résidence « Flandres Dunkerque »

6 rue Flandres Dunkerque
36100 **ISSOUDUN**
Renseignements auprès du CMAS
Place du Docteur Guilpin
36100 **ISSOUDUN**
Tél : 02 54 03 36 10
cmas@issoudun.fr

Résidence Balzac - OPAC 36

50 rue Honoré de Balzac
36400 **LA CHÂTRE**
Tél : 02 54 60 20 00

Résidence pour Personnes Âgées

12 rue Blaise Pascal
36300 **LE BLANC**
Tél : 02 54 37 89 00
ou 02 54 28 36 38
ccas@ville-leblanc.fr

Village Retraite « Espoir Soleil »

Rue de la Taille
36360 **LUÇAY-LE-MÂLE**
Tél : 02 54 40 43 97
espoir-soleil@orange.fr
www.village-retraite.org

Les Hameaux de Vatan « Les Hameaux de Campagne »

1 chemin des Coquelicots
36150 **VATAN**
Tél : 09 67 02 65 04
ou 07 82 60 02 19
hameaudevatan@gmail.com

Résidence Services Séniors La Vie Paisible

19 rue des Jardins
36320 **VILLEDIEU-SUR-INDRE**
Tél : 02 54 36 39 26
residenceviepaisible@gmail.com
www.laviepaisible.com

Résidence Services Hestia Association Théopolis

1 rue des Fontaines
36320 **VILLEDIEU-SUR-INDRE**
Tél : 02 54 25 55 03
direction@theopolis.fr



Les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

Les EHPAD ou établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sont des structures adaptées à la prise en charge de la dépendance des personnes âgées.

Les ESLD (ex-USLD) ou établissements de santé dispensant des soins de longue durée sont ouverts aux personnes âgées n'ayant plus leur autonomie de vie et dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale permanente, des soins continus (affection chronique grave) et un suivi médical conséquent.

Certains établissements sont labellisés pour mettre également en place des unités spécialement aménagées pour leurs résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer ou apparentée et présentant des troubles du comportement. Il s'agit :

- des pôles d'activités et de soins adaptés (PASA) qui proposent pendant la journée des activités sociales et thérapeutiques au sein d'un espace de vie spécialement aménagé,
- des unités d'hébergement renforcées (UHR) conçues pour des résidents ayant des troubles sévères de comportement et qui offrent des espaces sécurisés de jour comme de nuit.

Vous trouverez une solution proche de chez vous.

VOUS BÉNÉFICIEZ DE L'ASSURANCE MALADIE.

La partie soins de ces dispositifs est prise en charge par l'assurance maladie.

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE L'AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT DU DÉPARTEMENT.

Le financement de l'hébergement vous revient avec le soutien, au titre de l'obligation alimentaire, de vos enfants, petits-enfants...

Cette aide sociale peut prendre en charge totalement ou partiellement vos frais d'hébergement en EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) ou ESLD (Établissement de Santé Longue Durée) **habilités par le Département.**

Pour bénéficier de l'aide sociale à l'hébergement :

- Votre maintien à domicile ne doit plus être possible.
- Vous devez être âgé(e) d'au moins 65 ans ou 60 ans en cas d'incapacité au travail et avoir des ressources insuffisantes pour payer l'hébergement.

Les ressources de vos obligés alimentaires (enfants, petits-enfants) sont prises en considération pour l'attribution de l'aide sociale à l'hébergement.

- L'EHPAD doit être habilité à l'aide sociale ou vous devez être résident payant depuis au moins 5 ans dans l'établissement non habilité à l'aide sociale par le département.

Comment faire une demande d'aide sociale à l'hébergement ?

Il vous faut déposer un dossier auprès du Centre Communal ou Intercommunal d'Action Sociale de votre commune, à votre mairie ou auprès de l'établissement.

Qui paye les frais d'hébergement ?

L'avance de vos frais d'hébergement est assurée par le Département qui vous demandera de lui reverser vos ressources de quelque nature qu'elles soient à l'exception des prestations familiales dans la limite de 90 % du montant.

Vous conservez un minimum légal correspondant à 1% du montant annuel du minimum vieillesse.

Une contribution est demandée, le cas échéant, à vos obligés alimentaires qui sont les enfants et les petits-enfants.

Le Département prend à sa charge le reste à payer.

Quelles sont les récupérations possibles ?

Le Département peut engager un recours contre les successions, donations ou legs et, à titre subsidiaire, contre le bénéficiaire d'une d'assurance vie.

Pour toute précision, vous pouvez consulter le portail d'information « Senior36 » accessible sur **www.senior36.fr**, ainsi que le règlement départemental d'aide sociale en ligne à la rubrique « solidarité » du site **www.indre.fr**

Vous pouvez retrouver
toutes ces informations
sur le site internet

www.senior36.fr

LES EHPAD ET ESLD DE L'INDRE HABILITÉS À L'AIDE SOCIALE

ARGENTON-SUR-CREUSE

« Le Clos du Verger »

23 rue Calmette et Guérin
36200 ARGENTON-SUR-CREUSE
Tél : 02 54 24 06 52
Fax : 02 54 24 28 17
leclosduverger@ehpad-argenton.fr
www.ehpad-argenton.fr
(EHPAD)

BUZANÇAIS

Centre Hospitalier

1 rue Notre-Dame
36500 BUZANÇAIS
Tél : 02 54 84 03 12
Fax : 02 54 84 28 15
accueil@ch-buzancais.fr
www.ch-buzancais.fr
(EHPAD)

CHABRIS

« La Roseraie »

14 bis rue Abel Bonnet
36210 CHABRIS
Tél : 02 54 00 40 00
Fax : 02 54 00 40 69
mdr.chabris@wanadoo.fr
(EHPAD dont 1 unité Alzheimer)

CHÂTEAUROUX

« La Charmée »

182 avenue John Kennedy
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 34 57 69
Fax : 02 54 22 47 18
mairie-noelle.debray@vyv3.fr
(EHPAD + 1 PASA)

CHÂTEAUROUX

« Saint-Jean »

12 rue Michelet
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 08 41 82
Fax : 02 54 07 30 37
ehpadsaintjean@chateauroux-
metropole.fr
(EHPAD)

CHÂTILLON-SUR-INDRE

Centre Hospitalier Local

13 avenue de Verdun
36700 CHÂTILLON-SUR-INDRE
Tél : 02 54 02 33 33
Fax : 02 54 02 33 30
hopital@ch-chatillon.fr
www.ch-chatillon.fr
(EHPAD dont 1 unité Alzheimer + 1
PASA + 1 ESLD)

CLION-SUR-INDRE

« Résidence l'Ozance »

12 rue du Mail
36700 CLION-SUR-INDRE
Tél : 02 54 38 64 02
Fax : 02 54 38 63 20
ehpad.clion@wanadoo.fr
(EHPAD dont 1 unité Alzheimer)

ÉCUEILLÉ

« Saint-Joseph »

37 avenue de la Gare
36240 ÉCUEILLÉ
Tél : 02 54 00 36 00
st.joseph@ehpad-ecueille.fr
www.ehpad-ecueille.fr
(EHPAD dont 1 unité Alzheimer)

ISSOUDUN

Centre Hospitalier « La Tour Blanche »

Avenue Jean Bonnefont
36105 ISSOUDUN cedex
Tél : 02 54 03 54 03
Fax : 02 54 03 54 21
contact@ch-issoudun.fr
www.ch-issoudun.fr
(EHPAD + 1 ESLD)

- Maison de Retraite « Les Reflets d'Argent »
- Maison de Retraite « Bel Air »
- ESLD « Les Arcades »

LA CHÂTRE

Centre Hospitalier

40 rue des Oiseaux
36400 LA CHÂTRE
Tél : 02 54 06 54 54
Fax : 02 54 48 10 25
secretaire.direction@ch-lachatre.fr
www.ch-lachatre.fr
(EHPAD dont 1 unité Alzheimer + 1UHR)

- Unité Petite Fadette
- Unité Jean-Louis Boncœur
- Unité Leroux
- Unité Raveau
- Aigurande
- Cluis

LE BLANC

Centre Hospitalier Châteauroux - Le Blanc

5 rue Pierre Milon
36300 LE BLANC
Tél : 02 54 28 28 28
Fax : 02 54 28 28 82
lb.sec.direction@ch-chateauroux.fr
www.ch-chateauroux-leblanc.fr
(EHPAD + 1 PASA + 1 ESLD)

- + 1 accueil de jour
- Maison de Retraite « La Cubissole »
- Maison de Retraite « Saint-Lazare »
- Maison de Retraite « Val d'Anglin » à Concremiers

LEVROUX

Centre Hospitalier

60 rue Nationale
36110 LEVROUX
Tél : 02 54 29 10 00
Fax : 02 54 29 10 19
hopital@hl-levroux.fr
(EHPAD classique et sécurisé + 1 PASA)

MÉZIÈRES-EN-BRENNE

Résidence de « La Brenne »

15 rue des Orchidées
36290 MÉZIÈRES-EN-BRENNE
Tél : 02 54 38 04 16
Fax : 02 54 38 11 06
residencedelabrenne@outlook.fr
(EHPAD dont 1 unité Alzheimer + 1 PASA)

PELLEVOISIN

EHPAD « Béthanie »

3 rue des Combattants en Afrique du Nord
36180 PELLEVOISIN
Tél : 02 54 39 01 07
Fax : 02 54 39 07 20
contact@ehpadbethanie.fr
www.ehpad-bethanie.fr
(EHPAD dont 1 unité Alzheimer + 1 PASA)

SAINT-GAULTIER

EHPAD « Château des Côtes »

20 avenue Langlois Bertrand
36800 SAINT-GAULTIER
Tél : 02 54 47 02 29
chateaudescotes@ehpadstgaultier.fr
(EHPAD)

SAINT-MAUR

Centre Départemental Gériatrique de l'Indre

BP 317

36006 CHÂTEAUROUX cedex

Tél : 02 54 53 77 50

Fax : 02 54 53 77 72

sejours@cdgi36.fr

site internet : www.cdgi36.fr

(EHPAD 3 unités sécurisées + PASA)

- Résidence « George Sand »

(Châteauroux)

- Résidence « La Pleïade »

(Châteauroux)

- Résidence « Louis Balsan »

(Châteauroux)

- Résidence « Robert Taillebourg »

(Châteauroux **EHPAD sécurisé**)

- Résidence « Pierre Angrand »

(Déols)

- Résidence « Frédéric Chopin »

(Etrechet)

- Résidence « Les Épis d'Or »

(Neuvy-Pailloux)

- Résidence « La Chêneraie »

(Saint-Maur USLD)

- Résidence « Les Albizias »

(Saint-Maur **EHPAD sécurisé**)

- Résidence « Les Trois Rivières »

(Saint-Maur)

- Résidence « l'Orangerie »

(Saint-Maur)

- Résidence « Robert Debré »

(Saint-Maur **EHPAD classique/ sécurisé + UHR**)

- Résidence « Les Rives de Trégonce »

(Villedieu)

SAINTE-SÉVÈRE-SUR-INDRE

Association « Le Castel »

5 rue des Gardes

36160 SAINTE-SÉVÈRE-SUR-INDRE

Tél : 02 54 30 52 77

association.castel@wanadoo.fr

www.sainte-severe-sur-indre.fr

(EHPAD dont 1 unité Alzheimer + 1 PASA)

TOURNON-SAINTE-MARTIN

« Notre-Dame de Confiance »

20 rue de la Mairie

36220 TOURNON-SAINTE-MARTIN

Tél : 02 54 37 50 54

Fax : 02 54 37 70 59

ehpad.ndc@orange.fr

www.maisonderetraite-

notredamedecon fiance.fr

(EHPAD dont 1 unité Alzheimer + 1 PASA)

VALENÇAY

Centre Hospitalier

24 rue des Princes

36600 VALENÇAY

Tél : 02 54 00 30 00

Fax : 02 54 00 30 50

hlvalencay@hlvalencay.fr

www.hlvalencay.fr

(EHPAD classique et sécurisé)

VATAN

« Le Bois Rosier »

2 rue Jean Levasseur

36150 VATAN

Tél : 02 54 49 71 56

Fax : 02 54 49 85 34

leboisrosier@ehpad-vatan.fr

www.ehpad-vatan.fr

(EHPAD classique et sécurisé)

LES EHPAD DE L'INDRE AVEC HABILITATION PARTIELLE* À L'AIDE SOCIALE

CHAILLAC

« Résidence la Vaquine »

29 rue de la Gare
36310 CHAILLAC
Tél : 02 54 29 52 52
Fax : 02 54 36 60 80
ehpadlavaquine@blanchedefontarce.fr
www.blanchedefontarce.fr
(EHPAD dont 1 unité Alzheimer)

MÉRIGNY

« La Roche Bellusson »

36220 MÉRIGNY
Tél : 02 54 37 40 49
Fax : 02.54 37 88 13
secretariat@larochebellusson.fr
www.residenceretraite-larochebellusson.fr
(EHPAD + 1 PASA)

LES EHPAD DE L'INDRE NON HABILITÉS À L'AIDE SOCIALE

BADECON-LE-PIN

« Les Jardins d'Automne »

33 rue George Sand
36200 BADECON-LE-PIN
Tél : 02 54 47 71 07
Fax : 02 54 47 71 25
jardins-badecon@domusvi.com
(EHPAD)

ISSOUDUN

Association Chemins d'Espérance - Site La Chaume

45 place de la Chaume
36100 ISSOUDUN
Tél : 02 54 21 06 53
secretariat.issoudun@
cheminsdesperance.org
(EHPAD)

CHASSENEUIL

Maison de Retraite

« Rive Ardente »

Le Haut Cluzeau
36800 CHASSENEUIL
Tél : 02 54 25 80 96
Fax : 02 54 25 84 14
riveardente@orpea.net
(EHPAD)

ISSOUDUN

EHPAD Chemins d'Espérance - Site Notre Dame du Sacré Cœur

1 place du Sacré Cœur
36100 ISSOUDUN
Tél : 02 54 21 03 43
secretariat.issoudun@
cheminsdesperance.org
(EHPAD)

ÉGUZON

« Hameau d'Éguzon »

24 rue Jean Jaurès
36270 ÉGUZON-CHANTÔME
Tél : 02 54 01 66 10
administration.hameau-eguzon@korian.fr
(EHPAD)

*habilitation à l'aide sociale sur un nombre de lits limité

LES SOLUTIONS ALTERNATIVES

Le Département
de l'Indre
encourage le
développement
de l'accueil
familial

Nous avons choisi L'ACCUEIL FAMILIAL

L'ACCUEIL FAMILIAL PERMET
À UNE PERSONNE ÂGÉE ET/OU HANDICAPÉE
DE VIVRE AU DOMICILE D'UN PARTICULIER

*Pourquoi
pas vous ?*



CONTACT
02 54 08 39 59
clic36@indre.fr
Infos indre.fr





L'accueil familial

L'accueil en famille d'accueil agréée peut s'effectuer à temps complet, à temps partiel, à temps séquentiel. Il peut également faire l'objet d'un hébergement temporaire, soit en solution de répit pour l'aidant ou soit en solution saisonnière.

CONDITIONS DE L'ACCUEIL FAMILIAL

- vous pouvez être accueilli(e) si vous avez plus de 60 ans
- l'accueillant familial doit être agréé par le Département et ne doit pas avoir avec vous de lien de parenté
- pour être hébergé(e) par un accueillant familial, il vous faudra conclure avec celui-ci un contrat d'accueil conforme à un contrat type national
- possibilité de prise en charge des frais d'accueil par l'aide sociale départementale, sous conditions de ressources et de votre contribution aux frais d'accueil.

MODALITÉS DE L'ACCUEIL

L'accueil familial peut être effectué soit :

- au domicile d'un particulier
- en maison d'accueil familial, dans le cadre de l'accueil familial regroupé proposé par les communes de Bommiers, Chasseneuil, Crevant et Rivarennes.

LE CONTRAT D'ACCUEIL

Le contrat d'accueil est une convention de droit privé. Ce contrat n'est pas un contrat de travail.

Ce contrat, signé avant votre arrivée au domicile de l'accueillant familial, comporte des mentions obligatoires telles que :

- la durée de la période d'essai
- les conditions dans lesquelles vous même ou l'accueillant familial pouvez ensuite modifier ou dénoncer le contrat
- les droits et obligations des parties
- les droits en matière de congés annuels des accueillants familiaux

| LA RÉMUNÉRATION DES ACCUEILLANTS FAMILIAUX

Elle repose sur le versement de frais d'accueil qui comprennent :

- une rémunération journalière pour services rendus
- une indemnité de congés payés
- et le cas échéant une indemnité de sujétions particulières liées à la dépendance
- une indemnité représentative des frais d'entretien courant
- une indemnité de mise à disposition d'une pièce (chambre)

OÙ VOUS ADRESSER ?

**Direction de la Prévention et du Développement Social (DPDS)
Service Aide et Action Sociales**

Coordinatrice de l'Accueil Familial

Tél : 02 54 08 39 59

dpds-aas@indre.fr

ou

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

Tél : 02 54 08 37 20

clic36@indre.fr



L'Habitat Regroupé pour Personnes Âgées (HRPA)

Ce sont des logements locatifs autonomes (contrat de location ordinaire) conçus pour des personnes âgées et/ou en situation de handicap, avec le support de services de proximité.

Ils sont destinés à pallier l'inconvénient d'un habitat dispersé en milieu rural et inadapté.

L'objectif est d'offrir, dans une logique de maintien à domicile, une alternative résidentielle permettant aux ruraux âgés de rester acteurs de leur vie et de renforcer leur autonomie autant que possible. Ce sont donc des petites structures (en moyenne une vingtaine de logements) implantées en centre bourg.

Ces groupements permettent de mettre à votre disposition :

- des logements adaptés (fonctionnels, de petite taille, de plain-pied)
- à proximité de commerces et services
- en facilitant le recours aux services et aides du maintien à domicile et en favorisant le lien social.

Les organisations supports de cette politique d'habitat regroupé sont essentiellement les communes, initiatrices et promoteurs des projets et les sociétés d'HLM.

Renseignements :

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

Maison Départementale de la Solidarité

Centre Colbert

4 rue Eugène Rolland

36020 **CHÂTEAUROUX** cedex

Tél : 02 54 08 37 20

clic36@indre.fr

OPAC 36

Logements labellisés Habitat Senior Services

90 avenue Charles de Gaulle

36000 **CHÂTEAUROUX**

Tél : 02 54 60 20 00

www.opac36.fr

SCALIS

14/16 rue Saint-Luc

BP 135

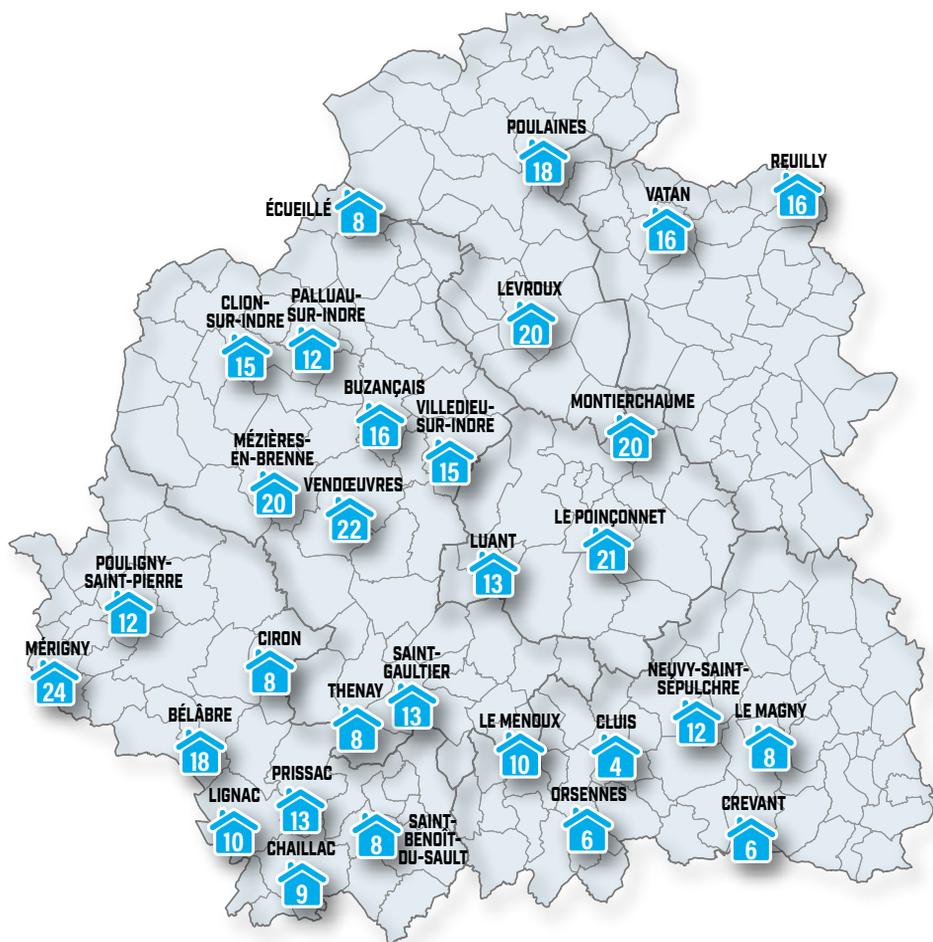
36006 **CHÂTEAUROUX** cedex

Tél : 02 54 08 15 15

Retrouver l'ensemble des Habitats
Regroupés pour Personnes Âgées
dans l'Indre sur le site
www.senior36.fr

HABITAT REGROUPE PERSONNES AGÉES (HRPA)

Situation en novembre 2022 : 401 logements





L'Habitat inclusif

| L'HABITAT INCLUSIF : AIDE À LA VIE PARTAGÉE

Définition :

Il est destiné aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées (de 65 ans et plus) qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé entre elles ou avec d'autres personnes. Ce projet de vie doit prévoir un projet de vie sociale et partagée. Les personnes peuvent être locataires, propriétaires ou sous locataires, issues du parc social ou privé.

L'habitat est partagé : les personnes doivent donc avoir un logement « autonome » et des espaces communs accessibles à tous. Les habitants bénéficient d'un projet de vie sociale et partagée, porté par un professionnel en charge de l'animation et de la coordination. Les habitants peuvent continuer de bénéficier d'un accompagnement personnalisé quant à leur aide à l'autonomie (APA, PCH).

Le projet de vie sociale et partagée :

Le projet a pour objectif de favoriser le vivre ensemble : entre les habitants de l'habitat inclusif mais également avec leur environnement (famille, amis, voisins, commerçants etc.). Il permet aux habitants de participer à la vie de la commune et ainsi limiter le risque d'isolement et maintenir des liens sociaux.

Le projet est élaboré en concertation avec les habitants : il doit être conforme à leurs souhaits et adapté à leur situation.

Les professionnels chargés de l'animation du projet de vie sociale et partagée proposent des actions de convivialité et des activités sportives, ludiques ou culturelles destinées aux habitants. Le projet est formalisé par une charte validée par le porteur et les habitants. Les professionnels s'assurent également de l'animation des projets et de l'organisation des partenariats extérieurs dans la mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée.

Public visé :

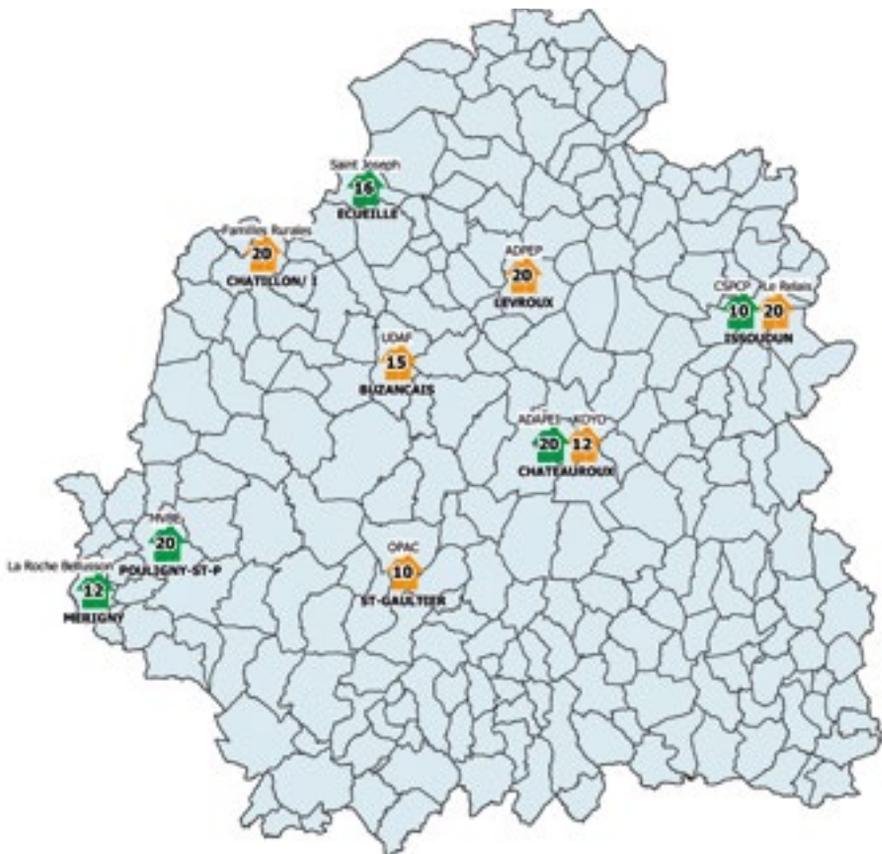
Pour bénéficier de l'aide, les personnes doivent habiter dans un habitat inclusif, à titre permanent dont le porteur de projet a signé une convention avec le Département de l'Indre.

Types d'habitat concernés :

L'habitat inclusif correspond donc à un ensemble de logements indépendants ou intégrés à un autre ensemble architectural, à "taille humaine". Il se caractérise par des espaces privatifs pour une vie individuelle garantissant l'intimité et l'autonomie et associés à des espaces communs de vie partagée, dans un environnement adapté et sécurisé, permettant la réalisation d'un projet commun de vie sociale.

Habitat Inclusif Programmation 2021-2029

situation en décembre 2023



Nombre de bénéficiaires AVP



Habitat inclusif existant = 78 bénéficiaires



Habitat inclusif en projet = 97 bénéficiaires

POUR VOUS AIDER
vous et vos proches



L'aide au répit : L'accueil de jour

Ce mode d'accueil permet votre prise en charge, une à plusieurs journées par semaine (voire une demi-journée).

C'est un lieu de vie qui a un double objectif :

- maintenir une vie sociale et vous offrir des activités diverses, dans un but thérapeutique ou simplement pour le plaisir,
- permettre à votre proche de s'occuper de lui-même. Il peut aussi bénéficier d'une écoute, d'une aide et peut aussi échanger avec d'autres personnes.

L'accueil de jour dispose d'un personnel qualifié et compétent. Il s'inscrit dans une politique de maintien à domicile de la personne âgée et d'aide aux aidants.

Vous assurez le paiement des frais d'hébergement à la journée. Selon votre degré de dépendance et vos ressources, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par le Département au titre de l'APA à domicile.

Dans l'Indre, il existe actuellement six services d'accueil de jour adossés à des structures spécialisées dans l'accompagnement des personnes âgées.

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PROPOSANT DE L'ACCUEIL DE JOUR DANS LE DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Accueil de jour

Centre Départemental Gériatrique de l'Indre

Espace La Madeleine
Quartier Saint-Denis
1 chemin du Lavoir
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 39 01 07
accueildejour@cdgi36.fr

Période d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30. La personne peut venir sur la demi-journée ou sur la journée.

Nombre de places : 10

Aide possible de l'APA à domicile
Possibilité de prise en charge du transport par l'établissement.

Accueil de jour

Centre « Au fil des mots »

Centre Hospitalier de la Châtre
40 rue des Oiseaux
36400 LA CHÂTRE
Tél : 02 54 06 54 16
02 54 06 54 79
ssiad@ch-lachatre.fr

Période d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30, sauf jours fériés.

La personne peut venir sur la demi-journée ou sur la journée.

Nombre de places : 8

Aide possible de l'APA à domicile
Possibilité de prise en charge du transport par l'établissement.

Accueil de jour

EHPAD « La Charmée »

182 avenue John Kennedy
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 34 57 69

Période d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00. La personne peut venir sur la demi-journée ou sur la journée.

Nombre de places : 6

Aide possible de l'APA à domicile
Possibilité de prise en charge du transport par l'établissement.

Accueil de jour

EHPAD « La Cubissole »

S'adresse aux personnes présentant des troubles de la mémoire.
Centre Hospitalier du Blanc
Rue Blaise Pascal
36300 LE BLANC
Tél : 02 54 28 28 78

Période d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 17h.

Nombre de places : 6

Aide possible de l'APA à domicile
Prise en charge du transport par l'établissement sur un rayon de 35 kms environ.

**Accueil de jour
Centre Hospitalier « La Tour
Blanche »**

Avenue Jean Bonnefont
CS 70190
36105 ISSOUDUN cedex
Tél : 02 54 03 54 03

Période d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 17h. La personne peut venir sur la demi-journée ou sur la journée.

Nombre de places : 10

Aide possible de l'APA à domicile
Possibilité de prise en charge du transport par l'établissement, pour les habitants d'Issoudun.

**Accueil de jour
EHPAD « Béthanie »**

3 rue des Combattants en Afrique du Nord
36180 PELLEVOISIN
Tél : 02 54 39 01 07
contact@ehpadbethanie.fr
www.ehpad-bethanie.fr

Période d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 17h.

La personne peut venir sur la demi-journée ou sur la journée.

Nombre de places : 6

Aide possible de l'APA à domicile
Possibilité de prise en charge du transport par l'établissement.



L'aide au répit : L'hébergement temporaire

Si votre maintien à domicile est momentanément compromis, vous pouvez bénéficier d'un hébergement temporaire.

Ceci peut être le cas, par exemple, si votre aidant est absent, ou en cas de départ en vacances de votre famille, ou encore à la suite d'une hospitalisation pour permettre la transition avant votre retour à domicile.

Le séjour donne lieu à une facturation spécifique à partir du tarif d'hébergement de l'établissement. Il reste à votre charge mais vous pouvez toutefois mobiliser des aides.

Si vous êtes bénéficiaire de l'APA à domicile, vous pouvez utiliser celle-ci pour régler tout ou partie de votre séjour.

Si vous n'êtes pas bénéficiaire de l'APA, les caisses de retraite peuvent être sollicitées (CARSAT, MSA...), ainsi que certaines caisses de retraite complémentaire dans le cadre de leur action sociale.

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PROPOSANT DE L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE DANS L'INDRE - AVEC UN ACCUEIL MÉDICALISÉ

Liste au 01.01.2024 non exhaustive

Hébergement Temporaire EHPAD Centre Hospitalier de Buzançais

1 rue Notre Dame
36500 **BUZANÇAIS**
Tél : 02 54 84 03 12
accueil@ch-buzancais.fr
Non habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 5

Hébergement Temporaire EHPAD « La Roseraie »

14 bis rue Abel Bonnet - BP 23
36210 **CHABRIS**
Tél : 02 54 00 40 00
mdr.chabris@wanadoo.fr
Habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 2

Hébergement Temporaire EHPAD

« Résidence la Vaquine »

29 rue de la Gare
36310 **CHAILLAC**
Tél : 02 54 29 52 52
Fax : 02 54 36 60 80
ehpadlavaquine@blanchedefontarce.fr
Habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 4

Hébergement Temporaire Centre Départemental Gériatrique de l'Indre

(Ex « Les Grands Chênes »)
(EHPAD classique et sécurisé)
BP 317
36006 **CHÂTEAUROUX** cedex
Tél : 02 54 53 77 50
Fax : 02 54 53 77 72
cdgi@cdgi36.fr
site internet : www.cdgi36.fr
Habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 12

Hébergement Temporaire EHPAD « La Charmée »

182 avenue J. Kennedy
36000 **CHATEAUROUX**
Tél : 02 54 34 57 69
mrlacharmee@outlook.fr
Habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 4

Hébergement Temporaire EHPAD « Korian Hameau d'Éguzon »

24 rue Jean Jaurès
36270 **ÉGUZON-CHANTÔME**
Tél : 02 54 01 66 10
administration.hameau-eguzon@korian.fr
Non habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 2

Hébergement Temporaire EHPAD Chemins d'espérance Site Notre Dame du Sacré Cœur

1 place du Sacré Cœur
36100 **ISSOUDUN**
Tél : 02 54 21 03 43
secretariat.issoudun@
cheminsdesperance.org
Non habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 7

**Hébergement Temporaire EHPAD
« La Cubissole »**

Centre Hospitalier
Châteauroux - Le Blanc
Rue Blaise Pascal
36300 **LE BLANC**
Tél : 02 54 28 28 28
ou 02 54 28 28 58
lb.sec.direction@ch-chateauroux.fr
Habilité à l'Aide Sociale
Accueil des personnes atteintes
d'Alzheimer
Capacité d'accueil : 2

**Hébergement Temporaire EHPAD
Centre Hospitalier de Levroux
(EHPAD classique et sécurisé)**

60 rue Nationale
36110 **LEVROUX**
Tél : 02 54 29 10 00
hopital@hl-levroux.fr
Habilité à l'Aide Sociale
**Capacité d'accueil : 5 + 1 place
en chambre relai**

**Hébergement Temporaire
EHPAD « Le Castel »**

5 rue des Gardes
36160 **SAINTE-SÈVÈRE-SUR-INDRE**
Tél : 02 54 30 52 77
association.castel@wanadoo.fr
Habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 8

**Hébergement Temporaire EHPAD
« Notre Dame de Confiance »**

20 rue de la Mairie
36220 **TOURNON-SAINT-MARTIN**
Tél : 02 54 37 50 54
ehpad.ndc@orange.fr
Habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 4

**LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PROPOSANT DE L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE
DANS L'INDRE - SANS ACCUEIL MÉDICALISÉ**

**Hébergement Temporaire
EHPAD « Bel Air »**

Centre Hospitalier
La Tour Blanche
Avenue Jean Bonnefont
36100 **ISSOUDUN**
Tél : 02 54 03 54 03
contact@ch-issoudun.fr
Non habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 2



**L'aide au répit :
La plateforme d'accompagnement
et de répit**

| LA PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT

La plateforme d'accompagnement et de répit est un service médico-social public qui a pour vocation de prévenir l'épuisement de l'aidant s'occupant d'une personne atteinte de maladie neurodégénérative. Elle propose sur le territoire de l'Indre des conseils relatifs à la maladie, des informations et de l'accompagnement à domicile ou dans ses locaux. Des professionnels sont à votre écoute pour vous conseiller et répondre à vos questions.

Vous pouvez bénéficier des services proposés gratuitement :

- Accompagnement et soutien
- Conseils
- Informations
- Entretiens individuels et/ou familiaux
- Points rencontres : temps d'échanges avec un spécialiste sur une thématique donnée
- Temps libéré pour les proches
- Ateliers pour le couple aidant/aidé

Pour toutes informations nous contacter :

Plateforme d'accompagnement et de répit

Quartier Saint-Denis

« Espace La Madeleine »

1 chemin du Lavoir

36000 **CHÂTEAUX**

Tél : 06 74 26 11 36

ou 07 87 05 24 07

plateformederepit@cdgi36.fr

www.cdgi36.fr

Période d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 17h

Site de Châteauroux

« Espace La Madeleine »

1 chemin du Lavoir

36000 **CHÂTEAUX**

Antenne de LE BLANC

EHPAD « La Cubissole »

Rue Blaise Pascal

36300 **LE BLANC**

Antenne de PELLEVOISIN

EHPAD « Béthanie »

1A rue des Combattants en Afrique du Nord

36180 **PELLEVOISIN**



L'aide au répit : Vacances Répit

Partir en vacances lorsque l'on s'occupe d'un proche ou lorsque l'on est en difficulté de vie est l'une des premières choses à laquelle nous renonçons. Pourtant, de plus en plus de dispositifs se développent, permettant à l'aidant de partir avec la personne qu'il accompagne ou seul.

APF France Handicap

2 place de Champagne
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 34 13 45
dd.36@apf.asso.fr
www.apf.asso.fr

Association France Alzheimer Indre

Y'ACQA 36
35 rue de Strasbourg
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 07 15 90
fa.indre@orange.fr

Vacances Répit Famille (VRF)

- LES CIZES (39) pour les personnes en situation de handicap moteur
 - LA SALAMANDRE (49) adapté aux personnes atteintes de maladies invalidantes rares, maladies neurodégénératives ou neuromusculaires
 - TOURAINE (37) pour les personnes âgées en perte d'autonomie
- Tél : 05 57 885 885
contact@vrf.fr
www.vrf.fr



Pour aider vos proches-aidants

Vous êtes proche d'une personne âgée en perte d'autonomie et vous l'accompagnez régulièrement.

| 1-DES GROUPES D'ÉCHANGES ET D'INFORMATION :

Des groupes de parole, d'information et de soutien aux aidants sont proposés sur tout le territoire départemental et offrent ainsi un lieu d'écoute, de partage de votre quotidien. Animés par des professionnels de l'écoute ou de l'accompagnement (une assistante sociale et/ou un psychologue ou un infirmier libéral) et parfois d'aidants ressources, ces groupes vous apportent un véritable appui dans votre rôle d'aidant.

Si vous ressentez ce besoin d'échanger avec des personnes qui sont elles-mêmes aidantes de leurs parents, n'hésitez pas à faire appel aux organismes qui proposent ce service aux aidants (voir liste ci-après).

| 2-DES FORMATIONS GRATUITES :

Elles sont organisées par :

- **l'Association France Alzheimer** sur différentes communes du département pour des groupes d'une dizaine de participants. Ces formations animées par un psychologue et un bénévole ayant effectué une formation spécifique se déroulent en sept modules de 2h30 à 3h pour une durée totale de 14h espacés de 2 à 3 semaines. Différents thèmes sont traités tels que « connaître la maladie », « les aides possibles », « accompagner au quotidien », « communiquer et comprendre la personne » ou « être aidant familial », etc.

Renseignements au 02 54 07 15 90

- **l'Association France Parkinson**, sur Châteauroux, pour un groupe d'aidants (12 personnes maximum). Cette formation est assurée par une équipe composée d'une psychologue et d'aidants ressources. Elle porte sur la connaissance de la maladie de Parkinson, des traitements et sur l'accompagnement et la compréhension des besoins des malades. Seuls les aidants peuvent y participer, mais pour les situations difficiles, des possibilités de prise en charge des malades, sur le temps des réunions, peuvent être envisagées.

Un dispositif, intitulé ENTR'AIDANTS est mis en place par l'Association France Parkinson. Il propose des réunions d'échanges décentralisées sur tout le département, avec la participation de la psychologue et des aidants ressources, ouvertes à tous les aidants de personnes atteintes de la maladie de Parkinson.

Renseignements au 02 54 27 81 50 ou 06 30 71 48 17

| 3-UNE PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT POUR LES AIDANTS :

Si vous êtes l'aidant familial à domicile d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée fréquentant ou non un accueil de jour, **une plateforme d'accompagnement et de répit** vous propose de bénéficier gratuitement de l'écoute et de l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire formée, autour d'activités auprès de l'aidant et de l'aidé :

- groupes de parole
- journées d'information
- ateliers aidants / aidés
- renfort de prise en charge à domicile
- entretiens individuels

Renseignements au 06 74 26 11 36 ou 07 87 05 24 07

LISTE DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PROPOSANT DES GROUPES D'ÉCHANGES ET D'INFORMATIONS

Liste au 01.01.2024 non exhaustive

Association France Alzheimer Indre EHPAD « La Charmée »

182 avenue John Kennedy
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 07 15 90
fa.yacqa36@orange.fr
(réunion le 4^e vendredi du mois de
14h30 à 16h30, sauf en juin/juillet, août
et décembre)

France Alzheimer Y Acqua 36

7 rue Abbé Pierre
36300 LE BLANC
Tél : 02 54 28 28 41
02 54 28 28 58
fa.yacqa36@orange.fr
(réunion le 2^e jeudi du mois de 12h30
à 14h30 autour d'un repas que chaque
participant apporte)

France AVC 36

Pour joindre l'antenne : 02 54 03 67 12
franceavc36@gmail.com
ou franceavc36@franceavc.com
**Des ateliers d'informations et de
prévention à l'intention des patients,
aidants et grand public :**
Les 3^e mardis de chaque mois de 17h
à 19h avec un thème différent à chaque
fois.
Les 4^e mardis de chaque mois de 17h à
19h détente, sophrologie.

France Parkinson Entr'auteurs Comité de l'Indre

24 allée La Pérouse
36000 CHÂTEAUROUX
Réunions d'échanges décentralisées
sur tout le département
Tél : 02 54 27 81 50
ou 06 71 56 51 44
comite36@franceparkinson.fr

Groupe de paroles « Groupe de Soutien Mutuel GSM » Elisabeth Kubler-Ross France (EKR FRANCE)

8/1 rue des Mécaniciennes
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 07 01 69
06 48 27 02 90
contact@ekr-france.fr

S.E.P. 36

Association d'information et d'échanges
pour les patients atteints de sclérose en
plaque
Président Michel LE BOURG
137 rue Napoléon Lepot
36130 DÉOLS
Tél : 02 54 34 48 31
ou 02 54 27 88 15
milebourg@orange.fr
johnfauchet@gmail.com
Réunions de juin à septembre tous les
3^e samedis du mois de 10h à 12h
à l'Espace Mendès France de
Châteauroux pour échanges sur les
traitements, les symptômes et questions
diverses.
Une réunion par an consacrée aux
aidants avec la participation d'un
psychologue.

QUOI CE CLASSEUR ?

permettre un accès d'information sécurisée et
confiance des informations utiles et accessibles
personnel.
En complément au dossier de l'usage de
régularité
niveau à une meilleure coordination de la prise
de
Il contient des informations sécurisées et
en fait le respect de la vie privée et des règles
sécurité, en respectant la dignité de la personne
de
des informations destinées et non des opinions, des
sur la personne seule
elles à accomplir en des informations sur l'état de la
de
sécurité à faire une copie de certains documents
de plus en plus fréquente, y ajouter des informations
personnel en grande connaissance
à disposition
sur quelle à domicile

CLASSEUR DE LIAISON

RVICES



Le classeur de liaison à domicile

Un classeur de liaison au domicile de la personne aidée a été mis en place pour faciliter la transmission des informations essentielles entre les différents partenaires et les aidants.

Ce classeur est un véritable aide-mémoire de la vie à domicile, sa mission étant d'organiser une meilleure coordination des prises en charge.

C'est un outil essentiel pour les différents partenaires (SSIAD, aides à domicile, infirmières, professionnels de santé, etc..) qui pourront inscrire leurs observations permettant d'anticiper au mieux l'accompagnement en fonction de l'évolution de votre état de santé.

Ce classeur sert également de recueil pour les ordonnances, la carte vitale ou la mutuelle et ainsi éviter les oublis lors d'une éventuelle entrée à l'hôpital. Ce classeur restera à votre domicile, respectant votre dignité.

N'hésitez pas à en parler aux professionnels qui interviennent auprès de vous (services d'aide à domicile, services de soins infirmiers à domicile, etc.).



POUR VOUS ASSURER
une protection juridique



PROTECTION JURIDIQUE

114

LES SERVICES TUTÉLAIRES DE L'INDRE

| POUR VOUS ASSURER UNE PROTECTION JURIDIQUE JUDICIAIRE

Lorsqu'une personne âgée a besoin d'être assistée ou représentée de manière continue dans les actes de la vie civile du fait d'une altération de ses facultés mentales, ou de la dégradation de ses facultés corporelles l'empêchant d'exprimer sa volonté, **une demande de mesure de protection juridique** peut être adressée au Tribunal Judiciaire du lieu de résidence habituelle de la personne à protéger.

L'ouverture d'une mesure de protection est décidée par le Juge des contentieux de la protection statuant en qualité de juge des tutelles qui désigne la personne ou l'organisme en charge d'exercer ce mandat judiciaire. Il apprécie en fonction du degré d'altération des facultés de la personne et du besoin de protection, une des quatre mesures à sa disposition (l'habilitation familiale, la sauvegarde de justice, la curatelle ou la tutelle).

Différents intervenants tutélaires (mandataires libéraux, préposés d'établissement, organismes tutélaires) présents dans l'Indre sont en mesure d'assurer ces missions, si aucun de vos proches ne peut ou ne veut exercer votre mesure de protection.

| POUR VOUS ASSURER UNE PROTECTION JURIDIQUE CHOISIE

Sans attendre d'être dans cette situation, **vous pouvez établir un mandat de protection future**. Cela vous permet d'organiser vous-même la gestion future de vos biens et la protection de votre personne si un jour vous n'étiez plus en mesure de pourvoir seul(e) à vos intérêts.

Ce mandat peut être établi sous seing privé c'est-à-dire simplement entre le mandant (celui qui désigne) et le mandataire (celui qui est désigné, avec l'aide d'un avocat) ou sous forme de mandat notarié (le notaire est alors chargé du contrôle des comptes annuels de gestion). Cette mesure n'entraîne pas d'incapacité juridique.

Vous avez également la possibilité de **désigner une personne de confiance**, exerçant gratuitement ces fonctions et choisie librement dans votre entourage.

Elle peut être désignée pour vous aider à prendre des décisions relatives à vos soins ou lorsque vous êtes accueilli(e) en établissement et service social et médico-social. Vous pouvez lui confier vos directives anticipées afin de veiller au respect de vos volontés et de vos droits.

POUR ACCOMPLIR VOS DÉMARCHES

SAU - Service d'Accueil Unique du Justiciable

Site du Tribunal Judiciaire

Place Lucien Germeneau

BP 577

36019 **CHÂTEAURoux** cedex

Tél : 02 54 60 35 35

accueil1.tj-chateauroux@justice.fr

Services proposés :

- Accueil physique et téléphonique,
- Renseigner sur les différentes procédures en général,
- Informer sur une procédure impliquant personnellement le justiciable,
- Recevoir les dépôts d'actes,
- Remettre et aider à remplir les formulaires Cerfa.

* LE SERVICE D'INFORMATION ET DE SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX DE L'UDAF DE L'INDRE (ISTF)

Depuis 2011, l'UDAF de l'Indre est habilitée par le Procureur de la République à mettre en œuvre l'Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux via une convention signée avec le Tribunal Judiciaire.

Une unité composée de deux Mandataires Judiciaires propose des permanences à l'UDAF pour toute question relative à la protection juridique des majeurs.

Il s'agit d'un **service gratuit d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation** des personnes (bénévole, professionnel, membre de la famille...).

Des animations collectives peuvent également être proposées sur différents thèmes sur tout le département de l'Indre.

Renseignements :

UDAF ISTF :

7 bis rue des Ingrains

BP 44

36000 **CHÂTEAURoux**

Tél : 06 30 80 27 28

istf@udaf36.fr

*** ATI**
(Association Tutélaire de l'Indre)

45 rue de la Vallée Saint Louis
BP 216
36004 **CHÂTEAUX** cedex
Tél : 02 54 22 98 65

*** MSA Service Tutelle 36**

39 rue de Mousseaux
36000 **CHÂTEAUX**
Tél : 02 54 29 46 18
association@msatutelle36.fr
<https://msa-tutelle-36.fr>

*** FAMILLES RURALES**
(Fédération Départementale)

148 avenue Marcel Lemoine
BP 145
36003 **CHÂTEAUX** cedex
Tél : 02 54 08 71 71

*** UDAF 36**

7 bis rue des Ingrains
BP 44
36000 **CHÂTEAUX**
Tél : 02 54 60 45 60

Vous pouvez retrouver
toutes ces informations
sur le site internet

www.senior36.fr

LES COORDINATIONS
g rontologiques locales

DES PROFESSIONNELS ET DES ACTEURS LOCAUX AUTOUR D'UNE MÊME TABLE :

20 réseaux regroupent à l'échelon cantonal les acteurs de la gérontologie :

- les travailleurs sociaux, les équipes médico-sociales, les associations et services de maintien à domicile ainsi que les élus et les CCAS, etc.

Par cette démarche collective et cohérente autour de la personne âgée, la coordination locale gérontologique assure :

- le suivi des situations individuelles nécessitant un échange, une mise en commun de l'expérience de chaque acteur.
- la mise en place d'actions collectives telles que des ateliers de promotion et de prévention de la santé, des réunions thématiques ou d'information...

**Vous pouvez retrouver
toutes ces informations
sur le site internet**

www.senior36.fr



Liste des coordinations g erontologiques

AIGURANDE

Familles Rurales Maison des Familles

148 avenue Marcel Lemoine
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 06 48 00

[Séverine LEMAITRE](#)
severine.lemaitre@famillesrurales.org

DPDS

Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 08 37 36

[Élodie RENAUX](#)
dpds-apa@indre.fr

ARDENTES

CCAS

Mairie de Luant
2 rue du 11 novembre 1918
36350 LUANT
Tél : 02 54 36 18 06 ou 06 30 34 14 64

[Evelyne COUTURIER](#)
evelynecouturier@orange.fr

ARGENTON-SUR-CREUSE

DPDS

Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 08 37 36

[Élodie RENAUX](#)
dpds-apa@indre.fr

ADMR PAYS D'ARGENTON

49 ter rue Gambetta
36200 Argenton-sur-Creuse
Tél : 02 54 53 03 88

[Alice MARDELLE](#)
amardelle@fedec36.admr.org

BÉLÂBRE

Familles Rurales

2 ter rue des Remparts
36370 BÉLÂBRE
Tél : 02 54 37 10 95 ou 06 70 04 76 45

[Suzanne MARCHAND](#)
suzonmarchand@orange.fr

Familles Rurales

6 rue de l'église
36370 LIGNAC
Tél : 02 54 25 65 36

[Véronique CHAMFLY](#)
veronique.chamfly0651@orange.fr

BUZANÇAIS / MÉZIÈRES-EN-BRENNE

DPDS

Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 Châteauroux cedex
Tél : 02 54 08 08 74

[Véronique GARIN](#)
dpds-apa@indre.fr

CHÂTEAUROUX (LES 4 CANTONS + LE POINÇONNET)

CCAS/OPR

Maison des Séniors
29 cours Saint-Luc
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 34 42 84

[Géraldine MASSICARD](#)
geraldine.massicard@chateauroux-
metropole.fr

DPDS

Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 08 38 96

[Marie BART](#)
dpds-apa@indre.fr

CHÂTILLON-SUR-INDRE

DPDS

Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 08 08 74
[Véronique GARIN](#)
dpds-apa@indre.fr

ÉCUEILLÉ

DPDS

Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 08 38 24
[Audrey GUILLAUME](#)
dpds-apa@indre.fr

Maison de Santé

1 rue des Écoles
36240 Écueillé
Tél : 02 54 40 77 81
[Mireille BOTTIN](#)
bottin.eric@wanadoo.fr

ÉGUZON

DPDS

Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 08 39 55
[Maud BERTRAND](#)
dpds-apa@indre.fr

ISSOUDUN

CH Issoudun

Avenue Jean Bonnefont
36100 ISSOUDUN
Tél : 02 54 03 54 08
[Cyrille LABERGÈRE](#)
cyrille.labergere@ch-issoudun.fr

LA CHÂTRE / SAINTE-SÉVÈRE-SUR-INDRE

SSIAD La Châtre

Centre Hospitalier
40 rue des Oiseaux
36400 LA CHÂTRE
Tél : 02 54 06 54 16
[Roxane BERTAUX](#)
roxane.beraux@ch-lachatre.fr
[Stéphanie GIRAUD-ZANARDE](#)
stephanie.giraud@ch-lachatre.fr

SAINTE-SÉVÈRE-SUR-INDRE

DPDS

Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 08 38 86
[Audrey CELESTINE](#)
dpds-apa@indre.fr

LE BLANC

DPDS

Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 08 39 92
[Nathalie FRADET](#)
dpds-apa@indre.fr

LEVROUX

Familles Rurales

Salle Polyvalente
Rue des Mégissiers
36110 LEVROUX
Tél : 02 54 35 85 46
[Marion GRILLON](#)
marion.grillon@famillesrurales.org

NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE

DPDS

Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 08 38 86

Audrey CELESTINE
dpds-apa@indre.fr

SAINT-BENOÎT-DU-SAULT

Familles Rurales

2 ter rue des Remparts
36370 BÉLÂBRE
Tél : 02 54 37 10 95 ou 06 70 04 76 45

Suzanne MARCHAND
suzonmarchand@orange.fr

Familles Rurales

6 rue de l'église
36370 LIGNAC
Tél : 02 54 25 65 36
Véronique CHAMFLY
veronique.chamfly0651@orange.fr

SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE

MSA

1 rue du Plessis Doré
Le Plessis
36210 POULAINES
Tél : 02 54 40 93 62
Claude MAUDUIT
fc.mauduit@orange.fr

SAINT-GAULTIER

DPDS

Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 08 39 92

Nathalie FRADET
dpds-apa@indre.fr

SSIAD

1 avenue Langlois Bertrand
36800 SAINT-GAULTIER
Tél : 02 54 47 17 98
Isabelle DUHAIL
ssiad.saint-gaultier@orange.fr

TOURNON-SAINT-MARTIN

ASMAD

15 rue de la Mairie
36220 TOURNON-SAINT-MARTIN
Tél : 02 54 28 65 48

Fanny BAILLY
f.bailly@asmad.fr
Elisabeth DECHESNE
e.dechesne@asmad.fr

VALENÇAY

DPDS

Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 08 39 93

Armelle ROCHET
dpds-apa@indre.fr

VATAN

DPDS

Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 08 38 24

Audrey GUILLAUME
dpds-apa@indre.fr



DIRECTION DE LA PRÉVENTION ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL



www.senior36.fr



dpds-accueil@indre.fr



02 54 08 38 09

02 54 08 39 03



Fax

02 54 08 38 98



Maison Départementale de la Solidarité

Centre Colbert - Bâtiment E

4 rue Eugène Rolland

BP 601

36020 CHÂTEAUROUX cedex